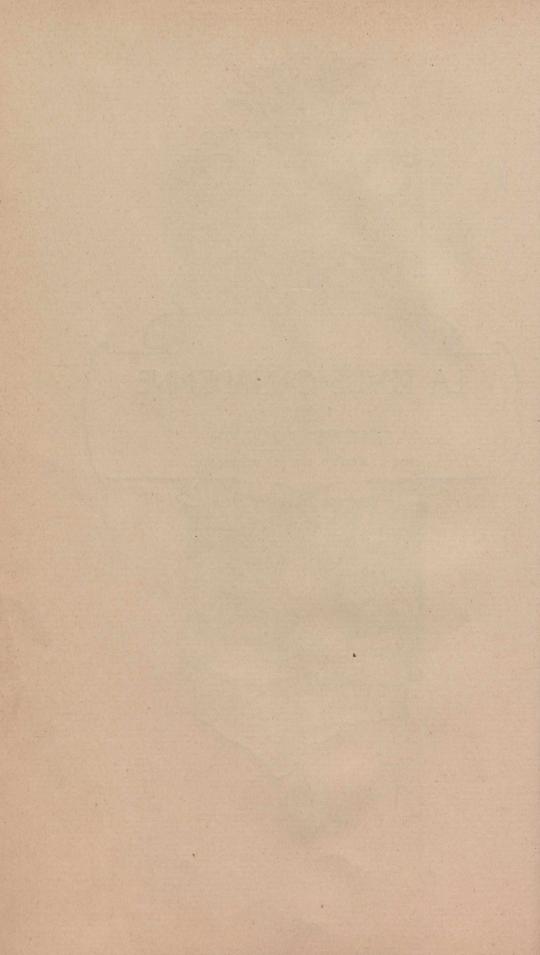


1903

SECOND VOLUME

Tome XLIVe de la collection.







MINETTA, par S. ANDERSON

REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

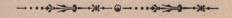
MM. ALPHONSE LECLAIRE et ALBERT JEANNOTTE

39e ANNÉE

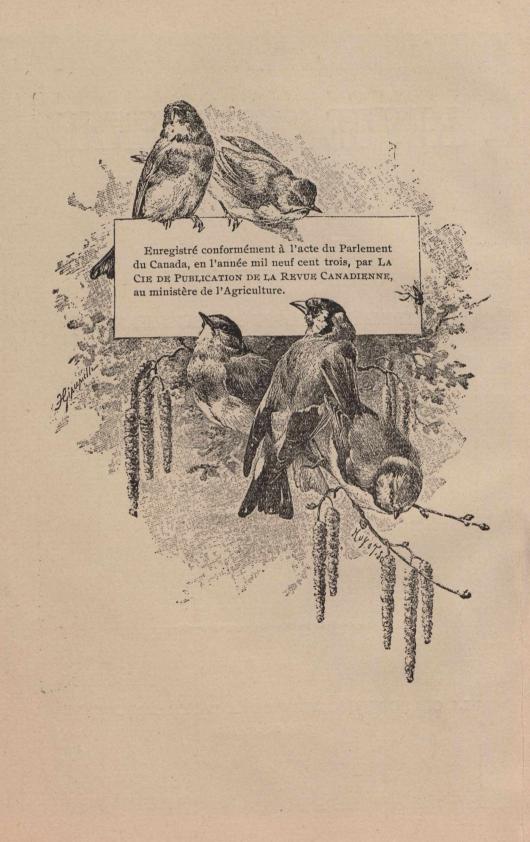
1903

SECOND VOLUME

Tome XLIVe de la collection.



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE Montréal, Canada





LE SIEGE DE QUEBEC EN 1759

OUS sommes un peu en retard pour donner un léger aperçu d'un grand ouvrage paru à Québec dans le courant de l'année dernière; mais comme il n'a rien perdu de sa valeur, et qu'au contraire il a acquis une plus grande notoriété, grâce aux revues et journaux qui en ont fait une critique plutôt louangeuse, nous nous sentons aujourd'hui parfaitement à l'aise dans l'appréciation que nous soumettons au jugement des amis de la Revue Canadienne.

Cet ouvrage est intitulé: Le siège de Québec et la bataille des Plaines d'Abraham. Son auteur est M. A.-G. Doughty, bibliothécaire-conjoint de notre Législature. Il l'a préparé en collaboration avec M. J.-W. Parmelee, l'honorable M. Chapais et M. E.-T.-D. Chambers. Ce sont six gros volumes in-huit, très bien imprimés, fortement documentés et luxueusement illustrés. M. Doughty s'est donné un mal infini pour colliger la masse de documents qui s'y trouvent; aussi peut-il être fier aujourd'hui du succès qui a couronné ses efforts. C'est une œuvre qui restera, parce que nous ne croyons pas qu'il soit possible d'arriver à un résultat plus satisfaisant.

Plusieurs années s'écouleront encore avant qu'on ait pu apprécier la valeur d'un ouvrage dont la préparation n'a été faite que d'après des documents inconnus des écrivains qui se sont occupés de cette courte période de notre histoire. Personne de ceux qui y ont collaboré n'a voulu établir de contraste entre les opinions qu'ils émettent et les écrits des autres écrivains; aussi certains points d'histoire définitivement réglés par cet ouvrage, resteront inaperçus jusqu'à ce qu'on les découvre par la comparaison.

Dans la préface de sa grande histoire de l'Europe, lord Acton, de son vivant professeur d'histoire à l'Université de Cambridge, dit que l'écrivain ne saurait accepter sans faire de réserve une autorité de seconde main, que lui-même a été constamment induit en erreur par les historiens dits classiques, et qu'il n'a pu arriver à la vérité que par un examen approfondi des résultats des chercheurs les plus modernes. Ces remarques peuvent s'appliquer tout particulièrement à l'histoire du Canada. Les ouvrages de Garneau, de Ferland, sont des ouvrages classiques; mais s'ils eussent eu sous les yeux toutes les informations que nous possédons aujourd'hui, il n'y a pas de doute que, dans bien des cas, ils seraient forcés de réformer leur opinion sur les hommes et sur les événements. Ceci s'applique aussi bien aux historiens anglais qu'aux historiens français.

Nous pourrions exposer, en ce qui a trait à cette période mouvementée de notre histoire, quelques exemples de la manière dont les chercheurs actuels ont été amenés à modifier les idées préexistantes. Ainsi prenons Ramezay, gouverneur de Québec au temps du siège. Nous constatons qu'il fut blâmé par Vaudreuil pour avoir capitulé en trop grande hâte; il est même accusé de mauvaise foi. Or nous possédons aujourd'hui des lettres de Vaudreuil qui l'exonèrent de tout blâme. La découverte de la dernière lettre de Montcalm reporte clairement la responsabilité de Ramezay sur les épaules de Montcalm lui-même.

On a accusé Montcalm d'avoir commis une lourde erreur en attaquant les Anglais avant d'avoir reçu du renfort. La détermination du site de la bataille, si l'on s'en rapporte à des critiques militaires de la plus haute compé-

tence, a jeté un jour tout différent sur la conduite de Montcalm, le 13 septembre 1759, et prouve aussi que l'on n'a pas accordé à Wolfe tout le crédit qui lui revient pour sa tactique brillante. L'endroit que le général anglais avait choisi a pesé d'un grand poids sur les résultats de la journée, et si la bataille avait eu lieu sur le terrain connu sous le nom de "terrain des Courses" (hippodrome), c'est-à-dire sur le lieu que l'on a considéré pendant si longtemps comme le champ de la bataille, les résultats auraient été tout autres. En faisant un choix aussi judicieux, Wolfe avait à sa droite une éminence imposante, dont il se servit comme poste d'observation, et, de plus, une position avantageuse pour y déployer son artillerie. Immédiatement en face de l'armée française, existait un terrain inégal, plein de replis, où un bon nombre de ses soldats disparaissaient aux regards de l'ennemi et se trouvaient manifestement protégés. A sa gauche quelques maisons qu'il avait fait occuper et fortifier. En commandant l'attaque, Montcalm se trouvait forcément obligé de perdre tous les avantages que lui aurait donnés le terrain élevé où il avait concentré ses troupes, et puis il lui fallait descendre dans la vallée, sans pouvoir compter sur aucun point d'appui. pourquoi les conditions des deux armées se trouvèrent inégales. Pour les raisons exposées plus haut, Montcalm ne put connaître, avant la fin de la bataille, les forces de Wolfe.

On a blâmé Montcalm pour n'avoir point différé l'heure de la bataille. Ceux qui sont au courant des faits maintenant connus, et qui ont examiné les lieux, peuvent juger à première vue que chaque minute de retard eût été une cause de faiblesse pour les Français et de force pour les Anglais. Le plus fort témoignage en faveur de Montcalm sous ce rapport est celui de Murray, porté au lendemain de la bataille de Sainte-Foy, où les Anglais subirent une si cruelle défaite. Murray était bien au fait du sort qu'a-

vait subi Montcalm en quittant les hauteurs pour se jeter sur l'ennemi, et, malgré cette expérience si fatale à un autre, il n'hésita pas un seul moment à adopter la même tactique. Après sa défaite il écrivait à Townshend: "Du moment que j'aperçus Lévis maître des hauteurs, je n'hési-

tai pas à commander l'attaque."

Lorsque Montcalm apprit que Wolfe était maître des hauteurs, sa première parole fut qu'il fallait le jeter dans le fleuve avant qu'il eût le temps de se retrancher. Si Wolfe avait fait disposer son armée sur le terrain des courses—le prétendu champ de bataille—Montcalm aurait eu de bonnes chances de succès; cependant le général anglais, à la tête de troupes choisies, aurait pu encore lutter avec avantage, même si Montcalm eût disposé d'une plus grande force numérique.

Un autre fait que ces volumes mettent en évidence est que Bougainville n'était pas là où on le supposait au matin de la bataille. Ce point est d'une très haute importance, parce que d'abord il enlève tout soupçon sur la conduite de Bougainville, et prouve que Montcalm, informé ou non de la position de Bougainville, agit sagement en n'attendant pas son secours; c'est aussi une bonne note en faveur

de Wolfe.

Un nouveau point, mis en parfaite lumière, est que Wolfe est bien l'auteur du plan d'attaque qui réduisit Québec. Parkman semble croire que Wolfe vit aux détails, mais que l'idée originale provenait des Brigadiers. Cette opinion est insoutenable, car nous possédons des lettres, écrites la veille de la bataille, qui établissent clairement que ces Messieurs ne connaissaient rien de l'endroit par où se ferait la descente des troupes. Six semaines auparavant, Wolfe avait déjà désigné le Foulon comme le lieu le plus propice.

Nous pourrions multiplier les exemples qui démontreraient combien sont nombreux les nouveaux matériaux contenus dans ces volumes qui jettent un jour additionnel sur le caractère des hommes et sur les événements de cette époque. Mais du moment que les auteurs s'abstiennent de spécifier le neuf ou de référer aux assertions des historiens, ce n'est qu'à force d'étudier les œuvres de ceux-ci que l'on parviendra à établir une juste comparaison.

Il est bien vrai que l'honorable M. Chapais, dans son admirable "Vie de Montcalm" qui renferme plus de la moitié du premier volume, dessine le caractère de Vaudreuil d'une façon bien différente des autres, et qu'il marque certaines divergences avec les opinions reçues. Peut-être eûtil été profitable de suivre le même procédé dans tout l'ouvrage, bien que les faits parlent par eux-mêmes.

En compulsant les lettres de Vaudreuil, restées sans commentaires, on regrette de constater que ce gouverneur recommande Cadet le misérable comme étant digne d'anoblissement. Tout le monde sait que ce Cadet n'était qu'un fieffé voleur, dont les opérations scélérates eurent pour résultat de prolonger les misères et les souffrances des loyaux Canadiens.

Plusieurs seront surpris d'apprendre que lorque Cadet, sorti de prison, eut restitué les six millions qu'il avait volés, il était encore assez riche pour acheter la baronie de la Touche d'Avrigny, et qu'il devint un noble de la vieille France. Ce fut Vaudreuil qui l'aida à atteindre une aussi haute position.

Le journal de Townshend, les relations françaises, les dernières lettres de Wolfe, le journal imprimé découvert en Russie, sont autant de nouveaux documents qu'aucun ouvrage biblographique ne mentionne et dont aucun historien ne s'était encore servi.

Nous trouvons donc dans ces volumes un vaste magasin de faits qui pourront être utilisés plus tard par ceux qui voudront écrire cette période de l'histoire du Canada.

L'ouvrage de M. Doughty fait ressortir encore mieux les

remarques que nous avons déjà faites, à savoir que l'historien consciencieux ne doit pas se contenter seulement de ce qui a été écrit avant lui, ni qu'il doit se décourager, puisque la littérature de pays beaucoup plus vieux que le nôtre subit actuellement une véritable révolution à la Iumière des faits nouveaux.

* * *

La publication de cet ouvrage n'aurait-elle eu pour effet que de corriger certaines erreurs historiques, qu'elle devrait être considérée come une œuvre des plus utiles. Citons quelques exemples saillants.

Vaudreuil, ce gouverneur que nous avions toujours cru à l'abri de tout soupçon, nous y est révélé comme un personnage faible et incapable. Il a contribué pour une large part à la perte de la colonie.

L'étrange conduite de Bougainville qui néglige de courir au secours de Montcalm, s'explique par le fait certain qu'au lieu d'être campé au Cap-Rouge, comme on l'a dit et répété tant de fois, il était à la Pointe-aux-Trembles, attiré par la stratégie de Wolfe.

La reproduction d'une lettre de Montcalm relativement à la disposition du régiment de Guienne, la lettre de Vaudreuil en rapport avec l'ordre que reçut Vergor de se rendre au Foulon, et les lettres de Lévis après la bataille, apportent un jour nouveau sur ces points d'histoire.

La lettre de Montcalm à Townshend soulève la question de l'authenticité d'une autre lettre écrite par le général. Les dernières lettres de Wolfe sont particulièrement intéressantes. Elles démontrent qu'il conserva jusqu'au dernier jour son esprit d'indépendance, au grand mécontentement de ses principaux subalternes.

Cet ouvrage est plus qu'un récit pur et simple du siège de Québec, puisqu'il nous apporte une relation détaillée des événements qui ont précédé et suivi le siège, et aussi la note caractéristique des hommes qui ont mené la campagne.

Bien que la rédaction soit en langue anglaise, il ne s'ensuit pas que l'ouvrage ait été écrit au point de vue anglais, pas plus qu'au point de vue français. C'est précisément là un de ses principaux mérites. Les auteurs ont recueilli avec le même soin leurs informations, d'où qu'elles vinssent, et après les avoir étudiées avec la plus grande attention, ils ont composé un historique impartial, basé sur les seuls documents originaux. Un tel procédé donne nécessairement à l'ouvrage une couleur de vérité qui ne saurait être révoquée en doute.

La publication de documents importants, tels que la correspondance de Montcalm avec ses aides, les lettres secrètes de Pitt, d'Amherst et d'autres officiers, a eu pour résultat de nous donner une idée plus nette et plus circonstanciée non seulement des détails du siège, mais aussi des ambitions et des projets des deux nations belligérantes.

Plusieurs sources d'informations proviennent des descendants de ceux qui ont pris une part active au siège. Il a fallu, pour arriver à ce résultat, une vaste correspondance. De sorte que l'on peut affirmer que cet ouvrage ne s'appuie pas sur tel ou tel historien familier, mais plutôt sur les documents laissés par ceux qui ont écrit l'histoire de leur temps, documents inédits rendus publics pour la première fois. Parmi eux, signalons les lettres de Montcalm, de Vaudreuil, de Bigot et de Bougainville, le journal de plusieurs officiers français, les lettres de Wolfe, le journal et les lettres de Townshend, d'Amherst et d'autres encore.

* * *

Les auteurs ont eu recours à une méthode spéciale dans la disposition des matières. Le premier volume ne traite que de la vie de Wolfe et de Montcalm. Ce fait paraîtra peut-être étrange, mais on s'aperçoit, après avoir parcouru tout l'ouvrage, que ce plan était judicieux. C'était le meilleur moyen de donner ainsi dès le début une opinion exacte du caractère des principaux personnages du drame, de faire apprécier leurs actes à leur juste valeur et de mieux comprendre leurs motifs. Si, par exemple, on étudie la conduite de Wolfe en rapport avec les événements de la dernière heure, elle nous paraît inexplicable et semble refléter soit ignorance de la situation soit incapacité. Mais si on tient compte des événements qui ont signalé sa carrière, on comprend que sa tactique n'est que l'écho de la politique arrêtée et bien définie d'un général expérimenté.

Procédant de la même manière, nous pouvons retracer pas à pas le zèle incessant et la prudence de Montcalm, son héroïque résolution et la simplicité de ses desseins au milieu de la corruption de son époque, jusqu'au jour où il se trouve pris dans les filets de la vaste intrigue qui jeta la colonie de la Nouvelle-France dans l'abîme du désespoir, sacrifiant du même coup la vie du héros de Carillon.

C'est l'honorable M. Chapais qui a écrit la vie de Montcalm, et il s'est acquitté de cette tâche difficile avec un talent considérable. D'une main impartiale il nous dépeint le Montcalm de l'histoire, le général victorieux à Carillon, le héros malheureux des Plaines d'Abraham. Enfin nous pouvons dire, après avoir lu ces pages émouvantes, que nous tenons une biographie complète et vraie, car l'auteur a su utiliser avec profit les documents nouveaux, sans négliger toutefois l'étude des anciens biographes du général français, comme le P. Martin, Sommervogel, de Bonnechose, etc.

La "Vie de Wolfe", crayonnée par M. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique, est aussi remarquable sous bien des rapports. L'impartialité y règne d'un bout àl'autre, et le narrateur a fait preuve d'une érudition historique indéniable.

Dans le second volume de l'ouvrage nous trouyons le ré-

cit complet des préparatifs faits au Canada et en Angleterre en vue du siège, et l'exposé journalier des événements recueillis à plus de vingt sources différentes.

Le troisième volume est le compte rendu graphique des derniers jours du siège, de la bataille des Plaines, de la capitulation, etc.

Les quatrième et cinquième volumes renferment les documents qui ont servi de base à l'ouvrage. C'est ici que le chercheur pourra puiser les meilleures sources d'informations, s'il veut écrire l'histoire de cette époque.

On trouve dans le sixième et dernier volume les Papiers d'Etat qui nous expliquent la politique anglaise, les rapports officiels, les forces des armées de terre et de mer, le nombre des tués et des blessés, et enfin une bibliographie du siège de Québec qui couvre 160 pages du livre. Cette bibliographie est divisée en trois parties: les livres, les manuscrits et les plans.

L'ouvrage est magnifiquement illustré. On y voit figurer dix plans et soixante-trois portraits, vues et fac-similés, faits à Londres, à Paris et à Boston. Afin de parvenir à établir le site de la bataille d'une manière définitive, les auteurs ont eu l'avantage d'examiner plus de trente plans du siège, dont dix-sept manuscrits. Le plus important a été dressé par des ingénieurs et mesure quatorze pieds par cinq. L'original est au Musée britannique, à Londres.

On remarque avec un grand intérêt la reproduction d'un plan très étendu, en six couleurs, l'œuvre de trois officiers de l'armée, qui nous montre tous les détails de la bataille. De plus un plan du camp de Montmorency, un petit plan français et un danois, et d'autres anonymes. Mentionnons en outre trois excellents portraits de Montcalm, cinq de Wolfe, un de Lévis, de Bougainville, de Madame de Bougainville, d'Amherst, de Moncton, de Murray, de Townshend. D'autres jolies gravures représentent les pistolets de Wolfe, la cuirasse de Montcalm, l'habit de Wolfe, le crâne de Montcalm, la résidence de Wolfe.

Les imprimeurs, MM. Dussault & Proulx, méritent les plus grands éloges. Ils ont fait là un travail qui dénote une connaissance approfondie de leur art. Les caractères typographiques sont bien choisis, et l'impression ellemême ne saurait être meilleure.

D. E. Dionne.



DIX JOURS A BRUXELLES

SOUVENIRS DE VOYAGE (1)

MESDAMES ET MESSIEURS,

N soir d'août 1897, les membres du premier congrès international des avocats — le seul jusqu'à présent — et plusieurs notabilités politiques de la Belgique et d'autres pays, étaient réunis, à Bruxelles, dans les salons de maître Le Jeune, sénateur, ancien ministre de la Justice et président

d'honneur du Congrès.

Je me trouvais au milieu de cette foule aussi cosmopolite que distinguée; j'étais le plus jeune de tous: c'était pour moi une excellente occasion de me taire et d'écouter. Quelle ne fut pas ma surprise quand, au moment des adieux, madame Le Jeune me pria de rester quelques minutes après les autres invités: "M. Le Jeune, me dit-elle, vient de m'apprendre que vous êtes du Canada. J'aimerais beaucoup à entendre parler de votre pays, que nous ne connaissons malheureusement pas assez."

Comment résister à une invitation aussi aimable? Demeuré seul avec mes hôtes, je cherchai à dire en peu de mots, le plus de bien possible de mon pays. Mais celui qui plaide une cause doit s'attendre à des interruptions. Ma plaidoirie pro patria n'échappa point à cette règle. Mes hôtes invoquèrent contre moi l'insuccès de certains de leurs amis, qui avaient en vain tenté la fortune au Canada — à moins que ce ne fût aux Etats-Unis. Ensuite et surtout, les traités qui assuraient à la Belgique avec le Ca-

⁽¹⁾ Causerie faite à l'Université Laval au bénéfice de l'Œuvre de la Crèche.

nada, le traitement de la nation la plus favorisée, venaient d'être désavoués, à peine deux jours auparavant; les dépêches qui avaient rapporté le fait ne l'avaient pas expliqué, et nos actions avaient de ce chef considérablement baissé! Bref, au bout d'une demi-heure environ, je quittais cette maison si accueillante, emportant avec moi la crainte justifiée de ne pas avoir converti mes hôtes à mes idées, et de ne leur avoir pas enseigné le Canada.

J'entreprendrais ce soir, Mesdames et Messieurs, une tâche moins lourde sans doute, mais également au-dessus de mes forces, si je songeais, dans la demi-heure qui m'est assignée, à vous faire connaître Bruxelles. Et cependant la connaissance que plusieurs d'entre vous en ont déjà devrait faciliter mon travail. Au reste, n'attendez pas de moi des jugements, mais des impressions. Je suis un peu de l'avis de M. Jules Lemaître, qui répondait à M. Brunetière: "On est toujours sûr de ses impressions: on ne l'est jamais de ses jugements". Et encore, quand les impressions sont réduites à l'état de souvenirs lointains, a-t-on le droit de s'en dire sûr?

Un écrivain bruxellois d'un immense talent, M. Edmond Picard, a une fois invoqué, pour expliquer l'âme belge, la situation géographique de son pays. La Belgique représente un triangle, dont le côté nord est formé par la mer du Nord et les Pays-Bas, le côté sud-est par la Prusse Rhénane et le duché de Luxembourg, et le côté sud-ouest par la France. D'après M. Picard, l'âme belge serait la résultante des âmes voisines.

Poursuivant ce raisonnement, on peut dire que Bruxelles, étant situé au centre de ce triangle, est la résultante de la Belgique elle-même. La ville se trouve au cœur même du pays, entre la plaine et la montagne, le pays flamand et le pays wallon, et si le français y domine, c'est en vertu du grand principe de la sélection naturelle.

Capitale de royaume depuis 1830, Bruxelles s'est élevée

à la hauteur de son rôle: il a acquis une population de huit cent mille habitants, il est devenu une ville propre et moderne, demeurant de plus, comme de temps immemoriat, devenu une ville une ville artistique, heureuse, gaie, et friande de biere.

Dois-je, avant de vous parler de Bruxelles, vous décrire gaie, et friande de la ville? Je préfère abandonner cette tâche à un écrivair de Bruxelles, vo bruxellois, M. Mabille, chez qui l'enthousiasme n'ételnit pas cette tâche à u le souci de la vérité:

"En ville, au premier plan, un toit pentif, flanqué de tourelles: la porte de Hal. Plus à gauche, la tour de la un toit pentif, f Chapelle, un peu lourde, empaquetée, en bonne bourgeoise; la gauche, la t la tour de l'hôtel de ville, coquette, drue, bien détachée, en bonne bourgeoise; la tour de l'hôtel de ville, coquette, drue, bien détachée, en bonne bourgeoise, le palais des beaux-arts, dont les lignes classeute, drue, bien siques enveloppent si bien la masse; sur la façade la terale aux-arts, dont les lique nous voyons tout entière, le rouge du tympan des amasse; sur la façad cades, où les briques sont restées à nu, tranche vivement le rouge du tympa sur la masse blanche des bâtiments. A côté, la coupole dées à nu, tranche Saint-Jacques-sur-Caudenberg; puis une ligne sinueuse plus noire; ce sont les arbres du Parc.

"A gauche encore, les tours jumelles de Sainte Gudule, la colonne du Congrès, et tout au loin, comme un casque jumelles de Saint d'or, étincelant au soleil, le dôme de Sainte-Marie, que ses au loin, comme un nervures dorées enveloppent de rayons.

"Enfin, dominant tout, comme un trône cyclopeen, se rayons. dresse grandiose, formidable, le palais de justice, dont le un trône cyclodôme semble écraser sous sa masse les bâtiments qui lue palais de justice servent de base, ou mieux de piédestal. Enorme, orgueil asse les bâtiment leux, il domine la ville en conquérant, et en effet tout discident leux, il domine la ville en conquérant, et en effet tout discident le leux, il semble, de loin, couvrir la cident ant, et en effet l'avoir absorbée tout en lui. De tous les points de l'hôri de loin, couvrir la zon on le voit, on ne voit que lui. Le soir, la buel l'umit et ous les points en neuse qui plane au-dessus de la ville l'entoure d'une vague lui. Le soir, la bu auréole, détache ses blancheurs sur le ciel noir, et l'on la ville l'entoure d'un rait que cette lueur est celle d'une lampe perpétuelle brit sur le ciel noir, et la la ciel le l'entoure d'une rait que cette lueur est celle d'une lampe perpétuelle brit sur le ciel noir, et la la ciel le l'entoure d'une lampe perpétuelle brit l'autel du dieu. Et, en effet, c'est un delipte l'entoure lampe perpétuelle brit l'autel du dieu. Et, en effet, c'est un de l'autelle l'entoure l'autelle l'entoure l'autelle l'entoure d'une lampe perpétuelle brit l'autel du dieu. Et, en effet, c'est un de l'autelle l'entoure l'autelle l'entoure l'autelle l'entoure d'une l'entou

élevé à une chose mystérieuse et redoutée, fonctionnant encore avec le formalisme d'un autre âge, à un culte qui a perpétué les sacrifices humains au milieu de notre civilisation; c'est le lieu redouté où se brisent les vies, dont la vue alarme les consciences, où les prières sont des sanglots, des cris de rage et de colère; c'est là que fonctionne cette puissance qui, dans ses manifestations, allie la sérénité de la science du droit à la faiblesse de l'homme, et dont le nom résume les aspirations de notre siècle vers un idéal passionnément appelé: la Justice."

Si je procédais plus avant sans vous dire que Bruxelles est un petit Paris, on trouverait facilement des gens pour affirmer, ou que je ne connais pas Paris, ou bien que je n'ai pas vu Bruxelles, probablement l'un et l'autre. Je le dis donc hautement dès maintenant, pour me mettre bien avec tout le monde: Bruxelles est un petit Paris. J'hésite d'autant moins à le répéter qu'il y a beaucoup de vrai dans cette remarque. Disséquons-la cependant pour voir jusqu'à quel point va la vérité.

Paris s'est révolté, afin de devenir capitale d'une république; Bruxelles en a fait autant pour devenir capitale d'un royaume et demeurer démocrate et bourgeoise.

Dans les deux villes, les classes ouvrières se sont proclamées les égales des souverains: dans ce but, à Paris, elles ont brûlé les palais; à Bruxelles, elles s'en sont construit: ces palais font l'ornement de la Grand'Place de Bruxelles, où le même monument a porté alternativement les noms de "maison du roi", et de "halle au pain".

Paris a la colonne Vendôme,

" Ce bronze que jamais ne regardent les mères."

Bruxelles, plus pacifique, a la colonne du Congrès. Paris a eu la Bastille, et l'a démolie; Bruxelles a gardé la porte de Hal, et en a fait un musée.

Paris a exilé des hommes politiques; Bruxelles a recueilli les exilés de tous les pays, surtout ceux de la France. Paris a Notre-Dame, l'Opéra, les Champs-Elysées, le bois de Boulogne; Bruxelles a Sainte-Gudule, la Monnaie, l'Avenue Louise et le bois de la Cambre.

Paris reçoit des représentants du peuple qui s'appellent députés et édictent les lois de la République, dans un édifice appelé Palais-Bourbon; Bruxelles réunit les députés des circonscriptions qui s'appellent représentants, et qui promulguent les lois du royaume dans un édifice appelé Palais de la Nation.

Paris a un palais de justice historique, de style relativement moderne; Bruxelles a élevé à la justice un monument du style le plus antique, sans histoire, comme le peuple heureux dont il est l'orgueil.

Paris a eu Haussmann; Bruxelles, Anspach et de Brouckère.

Paris attire l'étranger; Bruxelles le retient.

Puisque je suis sur le terrain glissant des comparaisons, qu'on m'en permette une autre, aussi vraie et plus nouvelle.

"Que le Dieu qui m'entend me garde d'un blasphème", dans tous les cas j'espère qu'il se trouvera dans mon auditoire des Québecquois pour m'absoudre, mais Bruxelles m'a rappelé moins Paris que notre bonne ville de Québec. Comme Québec, Bruxelles est divisée en basse-ville, quartier des affaires, et en haute-ville, séjour de la richesse et de la politique. Les rues de la Madeleine et de la Montagne de la Cour rappellent la côte de la Montagne et autres rues de la cité de Champlain. Les deux villes ont le prestige de l'ancienneté et ont conservé la suprématie politique, à défaut de la supériorité commerciale. Toutes deux sont dans le voisinage immédiat de champs de bataille fameux par des victoires anglaises: Waterloo et les Plaines d'Abraham. Le Bruxellois dédaigne Paris; le Québecquois raille Montréal. Comme Québec, Bruxelles est hospitalière aux étrangers, et comme Québec, pleine de sollicitude et d'égards pour les exilés des autres pays. Bruxelles a hébergé Victor Hugo, Emile Deschanel, Paur Déroulède; Québec a accueilli Eno, Gaynor et Greene; si les hôtes de Bruxelles étaient plus illustres, il faut avouer que ceux de Québec ont été mieux traités.

Ces traits de ressemblance avec celle de nos villes qui nous rappelle le plus les cités européennes devraient, semble-t-il, suffire à nous rendre Bruxelles sympathique au premier abord. Mon expérience de dix jours me permet de dire que cete bonne impression va s'améliorant sans cesse.

Ajoutons, pour aviver encore la sympathie, que Bruxelles est, comme Québec et Montréal, une ville bilingue, où les noms des rues sont indiqués en deux langues; que, comme chez nous, on n'y livre pas les lettres le dimanche; que, comme ici, le café y souffre généralement de l'abus de la chicorée; que, comme dans notre province, on y parle une langue qui est bien en substance le français, mais avec des variantes.

Il est même curieux de noter qu'on rencontre, dans le langage bruxellois, des expressions courantes que nous employons, nous aussi, et que nos puristes qualifient d'anglicismes. Ainsi, Lusignan nous défendait de dire, sous peine d'anglicisme, "l'attraction de la semaine". Or, il y a à Bruxelles un journal hebdomadaire qui s'appelle Bruxelles-Attractions. Comme les nôtres, les gares bruxelloises s'appellent des stations, et, comme chez nous encore, quand un mariage est célébré, celui qui marie, c'est le fiancé, et non pas le maire ou le ministre du culte.

Enfin le "vous savez" qui figure si souvent dans nos conversations, devient à Bruxelles, "savez-vous" également indispensable.

Bruxelles, — je reviens à ma première comparaison — est, comme Paris, une ville essentiellement artistique. L'étranger qui y descend pour la première fois, éprouve cette sensation avant même d'avoir quitté l'élégante gare du

Midi. Le parcours du Boulevard Anspach, qui lui donne une idée de l'exquise propreté de la ville, confirme cette première impression, qui, d'ailleurs, est destinée à ne pas s'effacer.

L'art à Bruxelles! mais il est partout: dans ces maisons flamandes, aux toits en escalier, que nous commençons à imiter, après l'Angleterre et les Etats-Unis; dans les musées, dans les théâtres, dans les églises, dans les étalages, dans les jardins et les parcs, dans l'ornementation des cafés et des débits de tabac, dans les costumes des mondains. Ce qui n'est pas artistique n'est pas bruxellois. Rappelez-vous—car une légende n'est jamais sans quelque fondement — l'impression désastreuse que produisit le légendaire Ashavérus lorsqu'il fit son apparition:

Un jour, près de la ville De Bruxelles, en Brabant, Des bourgeois fort dociles L'abordèrent en passant.

Vous avez dans cette bienvenue, un des signes caractéristiques des Bruxellois, signe sur lequel je reviendrai: l'hospitalité. Mais le premier moment de pitié passé, l'artiste reparaît. "Comme il est mal vêtu! se disent les bourgeois brabançons: il doit avoir vécu bien loin de Bruxelles pour ignorer ainsi les élégances!"

Son habit tout difforme Et fort mal arrangé Faisait voir que cet homme Etait fort étranger.

L'art bruxellois éclate d'abord dans ses monuments. Peut-on rêver rien de plus gracieux, de plus léger et de plus imposant à la fois que cet hôtel de ville qui fait l'ornement de la Grand'Place? Quand on songe que l'auteur de ce chef-d'œuvre, Jean Van Ruysbroeck, se suicida — du moins une légende le veut ainsi — parce que l'axe de la tour ne coïncidait pas avec la porte placée au-dessous, on

peut se faire une idée des scrupules artistiques de ce Vatel de l'architecture et de ses concitoyens.

Sans quiter la Grand'Place, que Victor Hugo a proclamée la plus belle du monde, on trouve bien d'autres témoignages du génie bruxellois. En face de l'Hôtel-de-Ville en effet, vous avez la "Maison du roi", ou "Halle au pain" qui est un admirable modèle d'architecture ogivale tertiaire. Ensuite vous avez les guilds ou maisons des corporations ouvrières. Chaque corps de métier a son palais. Tous rivalisent de beauté et d'élégance, mais conservent le cachet national.

L'art bruxellois! on le retrouve dans la façade imposante et les tours gracieuses de l'église de Sainte-Gudule et jusque dans le choix du site de l'église, qui en fait ressortir les beautés architecturales.

Enfin, le grandiose palais de justice, œuvre de l'architecte Poelaert, fait voir que si l'art bruxellois moderne semble avoir pris une orientation différente, il n'a pas dégénéré. Il est touchant de remarquer que le plus petit pays de l'Europe a construit le plus vaste édifice, et que cet édifice est un monument élevé suivant le mode et d'après le style des anciens, à la justice, à laquelle il doit son existence et sa conservation.

L'art bruxellois se manifeste encore dans ses collections de peintures et de sculptures. Deux musées, situés l'un près de l'autre, témoignent de la persévérance et du goût dont ont fait preuve leurs conservateurs pour doter Bruxelles du plus grand nombre possible de chefs-d'œuvre de l'art ancien et de l'art moderne. L'acquisition par la municipalité de l'œuvre complète d'Antoine Wiertz, ce bizarre et puissant génie, témoigne de l'intérêt pris par ceux qui sont à la tête des affaires de la ville pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement artistique des Bruxellois. Je ne connais rien de plus curieux ni de plus original que cette collection Wiertz, rien de plus impressionnant que certains

des tableaux de ce maître! Quiconque a vu, même hâtivement, Napoléon aux enfers, Liseuse de romans, Grecs et Troyens se disputant le corps de Patrocle, admettra que bien peu d'œuvres, si prisées soient-elles, laissent dans l'esprit un souvenir plus durable.

Que dire de l'art bruxellois au point de vue musical! Ce qui le caractérise, ce n'est pas tant l'excellence du conservatoire, du théâtre de la Monnaie, du corps de musique des Guides ou des concerts en plein air du Vaux-Hall, ce qui caractérise l'art musical à Bruxelles c'est qu'il est plus vulgarisé que partout ailleurs, l'Allemagne peut-être exceptée. Victor Hugo a parlé, un jour de mauvaise humeur trop bien justifiée, de cette abondance de musique que l'on trouve à Bruxelles:

Bruxelles
Est une grande ville, et dans son sein recèle
Des talents variés sur tous les instruments,
Des virtuoses fins, spirituels, charmants,
D'où coule l'harmonie ainsi qu'un flot de l'urne...

Il semblerait que chaque Bruxellois ait eu dans la bouche, pendant son enfance, une clarinette en guise de biberon, — substitution que je n'ose recommander aux patronnesses de l' "Œuvre de la crèche" et au personnel de l'institution. Non contents de remplir leur ville natale de leurs harmonies, les musiciens bruxellois vont lancer leurs sonorités aux quatre coins du monde, et en Amérique plus encore qu'en Europe, on trouve des Bruxellois dans tous les orchestres et dans toutes les fanfares de premier ordre. S'il est vrai que la musique adoucit les mœurs, on peut juger combien charmants sont les natifs de cette ville qui vont par tout l'univers, prêcher l'évangile du hautbois et du violoncelle! Il faut cependant remarquer que c'est par une représentation d'opéra que commença la révolution de 1830.

Je me permettrai même ici une digression pour relater cet incident.

de Paris, en date du 30 le traité de Paris, en date du 30 mai 1814, avait réuni à la Hollande, sous la Selgique à la Hollande, sous la suzeraineté du roi Guilange-Nassau. Ce régime de la Hollande, sous la suzeraineté du roi Guildans des circonstances des circonstances que je laisse exposer

tit fêter, le 24 août Mabille:
neur de la loi fondame devait fêter, le 24 août 1830. l'anniversaire de la ueur de la loi fondament de la loi fondamentale. Mais Bruxelles d'allégresse, d'autant pas le cœur à la joie: il y avait plus de murmures vec celui du roi. que de cris d'allégresse, d'autant plus que l'anniversaire fêtes à une époque indit avec celui du roi. L'autorité crut prudent de s temps", alors remettre les fêtes à une époque indéterminée; on prétexta les veux le "mauvais temps", alors qu'un superbe soleil d'août les yeux. ut cependant accorder sait les yeux.

Pinterdit qui pesait sur voulut cependant accorder une compensation aux Bruxellois: l'interdit qui pesait sur la Muette de Portici fut ût.

d'Auber fut annonce le 24 août.

t court en ville — L'opéra d'Auber fut annoncé le lendemain.

vavoir une manifestation bruit court en ville — bruit vague, d'ailleurs — bas Van Maenen qu'il allait y avoir une manifestation; on applaudirait, on t la salle du théâtre crierait: "A bas Van Maenen!" C'était assez pour que la x, il y avait que que envahît la salle du théâtre de la Monnaie. Le public et l'on sentait que leu nouleux, il y avait quelque chose de fiévreux dans plosion des colères ette masse, et l'on sentait que peu de chose suffirait pour nier acte se passa frer l'explosion des colères jusqu'alors contenues.

applaudit ironiquement premier acte se passa tranquillement; mais au appera pas! où l'odeuxième on applaudit ironiquement le passage: Le roi des ; et le duo: Amoumers ne t'échappera pas! où l'on voyait une allusion au roi nthousiastes. Des Hollande; et le duo: Amour sacré de la patrie excita des en grandissant; transports enthousiastes. Dès lors, l'élan était donné: le situation du pays tumulte alla en grandissant; tout ce qui pouvait se rapisième acte, l'émporter à la situation du pays était applaudi, acclamé. A tes et choristes s'agent du troisième acte, l'émotion était à son comble et la salle suivit leuforsque artistes et choristes s'agenouillèrent pour le chœur écouta cette plaifte la prière, la salle suivit leur exemple, et c'est à genoux que le public écouta cette plainte touchante.

"Mais quand le ténor Lafeuillade, brandissant sa hache, fit retentir le cri: "Aux armes!" ce ne fut qu'une clameur, un assaut. Les banquettes furent escaladées, les couloirs envahis; l'appel sinistre: "Aux armes!" retentit partout. En un clin d'œil la place de la Monnaie fut couverte d'une foule où s'entrecroisaient les cris de haine contre les étrangers.

"La révolution belge était commencée."

Comme on le voit, si tout finit par des chansons en France, il est des peuples mélomanes pour qui la chanson n'est qu'un début.

Ce que je viens de dire de la musique j'aurais peutêtre pu le dire de tous les autres arts. Ce qui fait de Bruxelles une ville artistique entre toutes, ce ne sont pas les fines dentelures de l'hôtel de ville, ni les colonnades majestueuses du palais de justice, ce ne sont pas les verrières merveilleuses de Sainte-Gudule, ni les sculptures variées de sa chaire, où l'on peut, dit plaisamment Elisée Reclus, étudier à fond la zoologie, tout en écoutant le prône. Ce ne sont pas les Rubens et les Van Dyck, moins nombreux qu'à Anvers, ni les de Crayer, plus nombreux que partout ailleurs, ni les Wiertz, qu'on ne retrouve nulle part en dehors de Bruxelles; ce n'est pas la perfection des représentations de la Monnaie, ni l'audace et le flair des directeurs de ce théâtre, ni la supériorité de maîtres tels que de Bériot, Gévaert, Isaye, — non: ce qui donne à Bruxelles son cachet artistique, c'est que l'art y court la rue! Quelles délicieuses soirées j'ai passées, par exemple, à ce Café du seizième siècle, au décor singulièrement évocateur, où l'on avait un demi-litre de bière et deux heures de musique ravissante pour soixante-quinze centimes! Je me rappelle y avoir entendu des solos de clavecin et m'être demandé comment les maîtres d'autrefois pouvaient exécuter ou même songer à composer leurs admirables œuvres, destinées qu'elles étaient à être jouées sur ces poussifs instruments.

a

1

u

13

d

t

13

1

Bruxelles contient également des collections particulières d'œuvres d'art, qui sont absolument remarquables. Je n'ai pas vu l'hôtel du duc d'Aremberg, vanté par les guides à cause des chefs-d'œuvre qu'il renferme, et que les étrangers peuvent visiter lorsque le duc est absent. mais j'ai eu la bonne fortune d'être invité à une réception chez M. Léon Somzée, membre de la Chambre des représentants. L'hôtel de M. Somzée est situé rue des Palais, une rue qui porte bien son nom. C'est, sans exagération, un véritable musée, qui a, d'ailleurs, comme tout musée qui se respecte, son catalogue et son conservateur. Statues antiques et modernes, tableaux de maîtres, miniatures, tapisseries, ivoires, tout s'y trouve et tout est choisi avec un goût parfait. De toutes les collections particulières qu'il m'a été donné de voir, en France, en Italie, ou en Angleterre, - quelques-uns d'entre vous se rappellent, sans doute, celle du marquis de Lansdowne, - je n'en ai trouvé aucune qui égalât celle de M. Somzée.

Une autre collection d'œuvres d'art a aussi pendant quelques années fait la gloire des Bruxellois et l'admiration des visiteurs. Elle appartenait — chose étrange! — à un avocat. Maître Edmond Picard, sénateur et ancien bâtonnier, arrivé par son esprit supérieur et son énergie de fer à une situation unique dans le barreau de son pays, employait les revenus que lui apportait son immense et lucrative clientèle, à remplir de trésors un hôtel qu'il avait à peu près transformé en musée. Un beau jour, changement à vue, le grand seigneur devient socialiste: il se met à prêcher la vie simple et frugale, et joignant l'exemple au précepte, vend son hôtel et tous les trésors qu'il contenait. S'il a changé de propriétaire, l'hôtel a continué de contenir des chefs-d'œuvre artistiques: il s'appelle aujourd'hui la Maison d'art, avenue des Arts.

Maître Picard, de son côté, ne pouvait renoncer complètement aux jouissances artistiques. Il demeura le rédac-

teur en chef de l'Art moderne, où il compte pour collaborateurs, outre des gens du métier, bon nombre de ses confrères au barreau.

Maître Le Jeune, dont j'ai déjà parlé, ne s'est pas contenté, lui non plus, d'être un très grand avocat, un ministre de la justice idéal, un orateur merveilleux, un philanthrope éclairé et infatigable; il a voulu aussi être un dessinateur, et plusieurs de ses croquis et de ses caricatures font les délices des connaisseurs.

Enfin je termine cette démonstration de la vulgarisation de l'art à Bruxelles par un dernier et concluant exemple de la souplesse du talent des Bruxellois. Tous les ans, à la rentrée des tribunaux, le barreau de Bruxelles donne une soirée. Des avocats y jouent une revue écrite par des avocats; la musique des couplets est l'œuvre des membres du barreau; les programmes sont illustrés par des disciples de Thémis; enfin, l'orchestre, recruté au Palais exclusivement, joue les compositions d'avocats. Et ni la musique, ni la comédie, ni le dessin ne souffrent de cette ingérence du barreau! La gravure emblématique de la Fédération des avocats belges — une très belle œuvre — est signée par un avocat. Il en est de même de l'affiche murale destinée à perpétuer le souvenir de notre premier congrès international.

De l'art à la littérature il n'y a qu'un pas, et cependant, ce pas, j'hésite à le franchir. J'avoue mon ignorance presque absolue de la littérature belge en général, et de la littérature bruxelloise en particulier. D'ailleurs on peut, après un court séjour dans une ville, se faire une idée de ses musées et de ses monuments: la connaissance même superficielle d'une littérature exige un long contact et des études suivies. Ensuite (abstraction faite de la littérature flamande, que je n'ai pas l'espoir de jamais connaître,) l'influence attirante et centralisatrice de Paris se fera toujours sentir sur Bruxelles; Camille Lemonier, Mae-

terlinck et Rodenbach en sont des preuves, ainsi que Rops, dans la gravure. C'est au rôle de M. Picard, au Palais et dans la politique, que Bruxelles doit d'avoir conservé cet homme universel.

La presse bruxelloise est digne de la grande ville dont elle guide l'opinion. Elle est bien renseignée, impartiale et digne. J'ai beaucoup admiré l'attitude modérée que prit, à notre égard, la majorité des grands journaux bruxellois, quand l'Angleterre, en 1897, supprima le traitement de la nation la plus favorisée, à la Belgique et à l'Allemagne. — "C'est la faute de l'Allemagne", disait-on à Bruxelles, "notre sort dépendait du sien, et nous devons partager sa disgrâce." La modération de ces paroles est d'autant plus louable que le Canada était alors considéré. en Belgique, comme un très bon client. En effet, pour un pays de langue française, affligé d'un excès de production et de population, le Canada était, pour imiter un vers bien connu, un débouché donné par la nature. C'est ce que nous semblions oublier alors, et c'est ce que nous n'avons, je crois, jamais très bien compris. Mais je quitte cette digression: j'aurais l'air de faire de la politique, et d'ailleurs l'un des nôtres, de retour de Belgique, vient de déclarer qu'il veut faire partager à nos gouvernants son enthousiasme pour ce pays. Personne plus que moi ne lui souhaite réussite.

Il me reste enfin, mesdames et messieurs, à vous communiquer mes impressions sur les qualités de cœur des Bruxellois. Ici encore, je sens que la courte durée de mon séjour ne me permet pas de formuler des jugements. Je dois m'arrêter aux traits qui me paraissent les plus saillants.

La première caractéristique, c'est l'hospitalité. Déroulède a déjà chanté la Belgique, dans une pièce de vers qui débute ainsi:

> Salut! petit coin de terre, Si grand de bonté, Où l'on nous rend si légère L'hospitalité!

Mais tout en laissant aux exilés politiques et autres hôtes du peuple belge le soin d'acquitter leurs dettes de reconnaissance, je ne puis laisser passer cette occasion d'exprimer les vifs sentiments de gratitude qui m'animent. Je n'oublierai jamais quel accueil charmant me fit, à mon premier voyage à Bruxelles, maître Oscar Landrien, le bâtonnier d'alors, à qui, visitant en touriste le palais de justice, j'avais fait tenir ma carte de visite. Et trois mois après, quand j'eus accepté l'invitation de maître Landrien de prendre part au congrès des avocats, pendant une semaine que je fus l'hôte des avocats bruxellois, je fus, — à titre de benjamin du congrès, peut-être; à titre de Canadien-Français, plus probablement - l'objet des attentions constantes de mes confrères belges. Du reste, il n'y avait qu'une voix parmi les congressistes étrangers pour rendre hommage à la générosité de nos hôtes. Les ministres nous donnaient des réceptions splendides, et lors de la grande procession historique du centenaire de Bruxelles, des sièges nous furent réservés dans la maison du Roi. Ces politesses sont d'autant plus remarquables, qu'en 1897, pendant l'Exposition internationale, il s'est tenu à Bruxelles un nombre considérable de congrès et que l'hespitalité bruxelloise a dû s'étendre aux membres de chacun de ces congrès.

Puis-je, sans paraître macabre, ajouter que cette hospitalité que Bruxelles prodigue aux vivants, elle l'étend à ceux qui ne sont plus? Les cimetières des Bruxellois renferment la tombe de plus d'un étranger mort ou transporté en Belgique. Le corps du poète Jean-Baptiste Rousseau repose dans la voûte de l'église de Notre-Dame du Sablon. C'est dans la nécropole d'Ixelles que celui qui fut le général Boulanger, dort son dernier sommeil; c'est à Laeken, dans un des faubourgs de la capitale de la Belgique, que repose madame de Bériot, la grande artiste que le monde a con-

nue sous le nom de la Malibran et que Musset a pleurée dans des vers immortels:

De toi, pauvre Marie... il nous reste une croix !...
Une croix, et ton nom écrit sur une pierre,
Non, pas même le tien, mais celui d'un époux,
Voilà ce qu'après toi tu laisses sur la terre;
Et ceux qui t'iront voir à ta maison dernière,
Ne trouvant pas ce nom qui fut aimé de nous,
Ne sauront, pour prier, où poser les genoux.

Un second trait propre aux Bruxellois, c'est le sens de la fraternité. Bruxelles, capitale d'un pays neutre et bilingue, située au cœur de ce pays, à distance à peu près égale de différentes nations, se prête, par sa situation même, à l'éclosion de ces nobles sentiments. Aussi, Bruxelles est-elle, par excellence, le pays des congrès: c'est d'ailleurs à un congrès qu'elle doit son titre de capitale de royaume, et elle a même élevé une colonne en mémoire de cet événement. Pendant l'exposition de 1897, tous les sujets ont attiré l'attention des congressistes. Pour ce pays qui n'a pas d'ennemis, tous les hommes sont frères et Bruxelles est le lieu favori de leur réunion.

J'ai été le témoin enthousiaste d'un de ces congrès, et je ne crois pas que le sens de la fraternité puisse être porté plus loin que par les avocats bruxellois. Il n'y avait plus d'Anglais, de Belges, d'Allemands, de Français; il n'y avait que des avocats, et suivant la belle expression d'un des congressistes: "La différence de langue sépare les nations: le Droit les réunit."

Or, ce congrès, dû à l'initiative bruxelloise, ne pourra, sans doute, se réunir de nouveau qu'à Bruxelles, aucun autre endroit ne se prêtant également bien à cette manifestation de confraternité: c'était du moins l'opinion de l'assemblée, au jour des départs et des adieux.

Ce sens de la fraternité est tel, chez les Bruxellois, qu'il fait oublier les mesquines dissensions politiques ou même les différences de croyances. Quand, en novembre 1901, le barreau de Bruxelles fêta le cinquantenaire professionnel

de maître Jules Le Jeune, — un défenseur du trône et de l'autel, — tous les partis, toutes les opinions étaient représentés, et c'est un socialiste avancé, maître Picard, qui se faisait l'écho de cette foule variée et qui, avec une sincérité égalée seulement par l'élévation de ses sentiments, interpellait son adversaire politique:

"Très grand, très aimé, très admiré confrère."

Je ne veux pas faire de comparaisons: elles sont odieuses toujours, souvent pénibles; mais sommes-nous sûrs que les membres d'une même profession, dans notre pays, sachent toujours donner cette prédominance au sentiment de confraternité professionnelle? Sommes-nous bien sûrs que des adversaires politiques puissent, chez nous, se décerner de tels éloges, sans une pointe d'aigreur ou d'ironie?

L'hospitalité et la fraternité sont deux ramifications de cette grande vertu: la charité, que nous pratiquons tous, ce soir, dans la mesure de nos forces, moi en vous parlant, et vous en m'écoutant. La charité revêt une autre forme, — celle que chérissent les directrices de l'Œuvre de la Crèche, — la compassion. Celle-là est encore une vertu bruxelloise. Je pourrais vous dire en détail avec quelle perfection sont organisées à Bruxelles l'assistance publique et la défense des indigents; - mais je crains que l'on ne m'accuse, et peut-être à bon droit, — d'avoir visité Bruxelles moins en touriste qu'en avocat. D'ailleurs la charité n'a plus de secrets pour vous, vous la connaissez et la pratiquez sous toutes ses formes. Laissez-moi vous convaincre, par la lecture d'un simple extrait de journal, qu'à Bruxelles, comme à Montréal, il se trouve

Des cœurs pleins de pitié pour des maux inconnus,

et que, comme ici, ces belles âmes font partie de l'élite du pays.

Il faut que je mentionne encore une fois maître Le Jeune, mais vous me pardonnerez, j'espère, d'avoir fait passer à plusieurs reprises devant vous cette admirable figure. A son cinquantenaire professionnel, dont j'ai déjà parlé, on voyait, dit le Jounal des Tribunaux, du 24 novembre 1901, outre la magistrature et le barreau, "les bureaux et les membres des comités pour le patronage des condamnés libérés et la protection de l'enfance, des Sociétés protectrices des enfants martyrs, de l'Union des Juges de paix, de la Ligue patriotique contre l'alcoolisme, de la Société protectrice de l'enfance anormale, des Comités de défense des enfants en justice, en un mot, de toutes les œuvres de charité sociale dont Jules Le Jeune est le fondateur ou le président."

Cette simple énumération est plus éloquente que des faits détaillés. Victor Hugo s'est écrié un jour, à tort sans doute:

> Je suis haï.— Pourquoi ?— Parce que je défends Les humbles, les petits, les femmes, les enfants.

C'est pour la même raison que maître Le Jeune est idolâtré de toute la population bruxelloise, à laquelle il sert de modèle.

Il me reste maintenant, Mesdames et Messieurs, à remercier les personnes qui m'ont invité à faire cette conférence, dont la préparation m'a fait revivre une des plus belles semaines de ma vie; à vous remercier tous de votre attention, et à vous prier de pratiquer à mon égard cette autre forme de la charité qui s'appelle l'indulgence. J'emporte avec moi la conviction de n'avoir pas réussi à faire connaître Bruxelles à ceux qui ne la connaissaient pas d'avance; mais si j'ai pu faire germer chez quelques-uns le désir de le conaître et une inclination à l'aimer, je n'aurai pas perdu ma soirée.

Ed. Fabre-Surveyer.



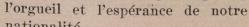
LES FETES DE QUEBEC

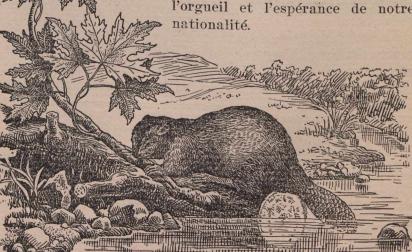
23, 24 et 25 JUIN 1902.

Considérations générales sur la célébration de la fête de St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français.

Pour tout bon Québecquois, l'année 1902 était marquée d'avance, au calendrier de famille, pour une grande démonstration.

En effet, la Société Saint-Jean-Baptiste ne pouvait manquer de fêter avec éclat le soixantième anniversaire de sa fondation, ses Noces de Diamant. Et tout comme en 1892, il allait y avoir double fête, car c'était aussi le cinquantième anniversaire de fondation ou les Noces d'Or de l'Université Laval, cette grande et glorieuse institution essentiellement québecquoise,





MAI.—1903.

3

Il n'en fallait pas plus pour enflammer le zèle de nos organisateurs si bien habitués à la préparation des grandes fêtes dont on est, dit-on, coutumier à Québec. Il faut leur rendre ce témoignage qu'ils ont parfaitement réussi.

C'est une tâche difficile que celle d'entreprendre un compte rendu convenable de fêtes comme celles qui ont eu lieu en juin dernier (1902). Il faudrait, raconter les préparatifs, l'élaboration du programme, le travail d'organisation, la part qui revient à chacun dans le succès: puis dans un récit circonstancié, peindre l'enthousiasme du peuple, l'éclat des démonstrations, apprécier en détail les résultats de tant de généreux efforts; et comme conclusion, tirer les enseignements qui ressortent de ces solennelles manifestations.

La difficulté s'accroît encore du fait que nos grandes démonstrations servent le plus souvent d'occasion pour réunir des conventions ou congrès, des assemblées de sociétés dont la tenue est rendue plus facile par l'affluence des visiteurs qui accourent au lieu marqué pour le ralliement.

En outre de cela, l'on se heurte à un autre obstacle : toutes ces fêtes se ressemblent et le narrateur éprouve un véritable embarras à décrire des spectacles qui peuvent bien différer les uns des autres, en ce sens que d'année en

Cet article est l'introduction d'un livre qui va bientôt paraître à Québec sous le titre : "Annales de la Société St-Jean-Baptiste de Québec - III et IV volumes -

^{1889–1902, &}quot;par H.-J.-J.-B. Chouinard.

2 vols in-8°, livrés à Québec, \$1.50. En dehors de Québec, \$2.00.

Cet ouvrage était presqu'entièrement terminé lorsqu'il a été entièrement détruit dans l'incendie de l'établissement de reliure de M. G.-A. Lafrance, en février dernier. On en achève en ce moment la réimpression.

C'est la continuation des deux volumes déjà publiés, I, Fête Nationale, etc., 1881, très rare, édition épuisée. II, Fête Nationale, etc., 1890. Il en reste un certain nombre d'exemplaires. MAT YES

Il a été fait un tirage spécial de "L'Inauguration du Monument Champlain à Québec, 1898."

S'adresser à l'auteur, à l'Hôtel de Ville, Québec.

année on s'efforce de les varier, en y faisant entrer des éléments nouveaux, mais qui en somme offrent tous les mêmes scènes et à peu près les mêmes décors. J'ai pensé que la meilleure manière de les peindre, c'est d'en faire, dans cette introduction, une description qui réunit ensemble les détails empruntés à plusieurs de ces démonstrations.

C'est un tableau vivant, à proportions immenses, à scènes multiples qu'il s'agit de rendre, et il faudrait pour cela un pinceau de maître.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir été témoin de ces fêtes; il faut y avoir été mêlé comme organisateur pour se rendre compte de l'activité et du mouvement qui les provoquent.

Dès le point du jour commence le travail bruyant, précipité, des décorateurs qui achèvent d'orner les rues marquées pour le parcours. En quelques heures la ville a subi une transformation. Comme sous la baguette d'une fée, on voit surgir partout les arcs de triomphe, une forêt de jeunes érables bordant les maisons et les trottoirs, et des myriades de drapeaux, de banderoles, d'oriflammes aux brillantes couleurs.

Le ralliement se fait sur un point de la cité fixé d'avance et connu de tous, pour le départ de la procession, qui est généralement le premier acte du grand drame à ciel ouvert que constituent les réjouissances d'une pareille journée.

C'est vers ce point que doivent tendre et se diriger toutes les sociétés invitées, et pour cela il leur faut répondre de bonne heure à l'appel de leurs officiers, se réunir chacune dans leurs localités respectives et se rendre en corps avec fanfares, bannières, drapeaux, chars allégoriques, s'il y en a, à l'endroit indiqué pour la formation de la procession. A ce mouvement déjà considérable s'ajoute le flot des arrivants qui remplissent les rues, en quête d'abord de nourri-

ture et de logement, et qui, ensuite, cherchent le lieu précis où ils doivent prendre rang dans la procession. Puis il y a les fanfares qui font retentir les airs de leurs marches joyeuses, les escortes du drapeau de Carillon (si la fête est à Québec) et des différentes bannières, celles qui vont lever (1) les présidents des sociétés; la foule en belle humeur, qui remplit les rues et les places publiques, formée sans doute des curieux qui se bornent au rôle de spectateurs, mais aussi des vrais patriotes, de ceux qui ont la jambe solide et que n'effrave pas la perspective d'une marche rapide de deux ou trois lieues, sous un soleil ardent, égavée toutefois par l'harmonie et la cadence des musiques militaires. Et au milieu de tout cela de graves et pompeux maréchaux, des grands-connétables pénétrés de l'importance de leurs fonctions qui consistent surtout à auvrir la marche des différents corps auxquels ils appartiennent, de beaux et sémillants commissaires-ordonnateurs montés sur de fringants coursiers, et qui transmettent, d'un quartier à l'autre, les ordres du président ou du commissaire-ordonnateur en chef.

L'atmosphère est pour ainsi dire saturée d'enthousiasme ou mieux, dans le langage pittoresque de nos gens, "il y a de la poudre dans l'air", et l'on entend de partout la détonation joyeuse du coup de fusil. Car c'est aujourd'hui, comme au bon vieux temps, où dans chaque maison il y avait un mousquet que l'on décrochait bien souvent alors, pour chasser le gibier nécessaire à la nourriture, pour se défendre des bêtes sauvages ou pour courir sus à l'envahisseur. Aujourd'hui le fusil ne sert plus que pour la chasse ou pour brûler de la poudre en signe de réjouissance et surtout pour honorer le patron de la nationalité.

⁽¹⁾ C'est l'expression consacrée chez nous pour le cérémonial que l'on observe pour aller chercher le président à son domicile et le conduire sous escorte avec une fanfare à l'endroit où il doit prendre rang dans la procession.

Ajoutez à cela les couleurs chatoyantes et variées des bannières et des drapeaux frangés d'or, les cuivres brillants des haches d'armes et des lances miroitant au soleil, les officiers de tous grades et les sociétaires de tout rang, portant les riches et brillants insignes de leurs dignités respectives; les voitures de gala des personnages historiques qui représentent Jacques Cartier, Champlain, le traditionnel petit Saint-Jean-Baptiste et l'agneau légendaire qu'il protège de sa houlette; la tenue correcte et le costume soigné des manifestants, les jolis minois que font mieux ressortir les élégantes toilettes que le beau sexe étrenne ce jour-là, (¹) et vous n'aurez qu'une faible idée du spectacle féerique que présente une ville canadienne-française le matin de la Saint-Jean-Baptiste, le jour fixé pour une grande convention nationale.

Telle est, esquissée à grands traits, la physionomie que présente à peu près partout la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans les centres franco-canadiens de l'Amérique.

En présence de ce spectacle unique, imposant, de tout un peuple se levant sur tant de points d'un immense territoire, je pourrais dire d'un continent, pour célébrer sa fête nationale, on est bien justifiable (surtout si l'on n'est pas Canadien-Français) de se demander quelle est la voix assez impérative, quelle est l'organisation assez puissante pour mettre en mouvement ces foules qui, soit chez elles, soit aux lieux fixés pour les grands ralliements, entrent si joyeusement dans les rangs de nos processions. Et à cette question il n'y a pas un Canadien-Français qui ne soit prêt à répondre: "Cette organisation, c'est la Société Saint Jean-Baptiste."

⁽¹⁾ Dans nos classes populaires, les jeunes filles ont grand soin de confectionner leurs toilettes de printemps et d'été pour l'une des deux grandes processions : la Fête-Dieu ou la Saint-Jean-Baptiste.

Oui, c'est elle et elle seule, et pourtant il ne lui a fallu que soixante ans pour prendre sur notre peuple cet ascendant, cet empire extraordinaire. De d'Atlantique au Pacifique, de la Louisiane au Yukon, dans les villes naissantes comme dans les métropoles, on la retrouve partout où il ya un groupe de Canadiens-Français pouvant se compter et se réunir. Et là même où il n'y en a qu'un seul, un de ces "Canadiens errants bannis de leur foyer" dont parle la chanson, soyez sûr que le 24 juin il chômera et célébrera de son mieux la fête nationale. Il n'en est pas un, parmi eux, qui ne caresse le rêve d'abriter un jour sa demeure embellie par une jolie femme et de nombreux enfants, à l'ombre d'une église franco-canadienne desservie par un prêtre canadien-français et protégée par l'organisation puissante d'une société Saint-Jean-Baptiste. (1)

On ne se rend point compte de l'intensité du sentiment national et jusqu'à quel point la Société Saint-Jean-Baptiste a jeté dans notre peuple de profondes et puissantes racines. (2)

Mais quelle est donc la raison de cet ascendant extraordinaire, de cet empire incontesté qu'elle exerce sur notre race, de cette royauté bienfaisante et pacifique devant laquelle toutes nos autres organisations s'inclinent et qui a désarmé partout l'envie et la jalousie de ses rivales?

⁽¹⁾ On m'a fait lire une lettre d'un Canadien-Français de Québec, perdu dans une petite ville de la Colombie Anglaise, dans laquelle il racontait à sa sœur que le 24 juin précédent, il n'avait pas voulu se rendre à son travail, mais qu'il avait cherché longtemps et avait fini par trouver un autre Canadien-Français pris comme lui de nostalgie ; qu'ils s'étaient payé le luxe d'un petit banquet national à deux, pendant lequel ils avaient bu à la santé de la patrie et des chers absents, et qu'ils avaient décidé de fonder une société Saint-Jean-Baptiste aussitôt qu'ils seraient assez nombreux.

⁽²⁾ Dernièrement mourait un membre zélé d'une de nos sociétés nationales. Une de ses grandes consolations fut de recevoir la visite du chapelain de la société. Et lorsque la famille réunie à son chevet le croyait aux prises avec l'agonie, il appela son fils aîné et lui dit : "Tu prendras mon insigne de Saint-Jean-Baptiste et tu la mettras sur ma poitrine, car je tiens à l'emporter avec moi dans mon cercueil."

Cette raison, la voici: comme toutes les œuvres voulûes par la Providence, la Société Saint-Jean-Baptiste est venue à l'heure marquée dans les décrets divins comme un symbole d'union et de paix, et comme un rayon d'espérance qui venait briller sur les fronts inquiets de la génération d'il y a soixante ans. Nos ancêtres avaient eu à traverser les nuits sanglantes de 1759 et de 1760. Nos grands-pères ont eu à affronter la nuit ténébreuse autrement plus dangereuse et plus perfide encore de 1841. Et c'est au moment de leurs plus cruelles angoisses que la Société Saint-Jean-Baptiste apparut à leurs yeux comme l'ange libérateur les invitant à s'unir et leur apportant un cri de ralliement et un drapeau.

Mais je me renferme dans mon rôle de compilateur et d'annaliste et me hâte de mettre ici le tableau saisissant qu'a fait de notre situation nationale en 1842, l'éloquent orateur dont le discours au banquet du 23 juin restera comme l'un des monuments de la fête de 1902. (¹)

"L'heure était triste et sombre. Nous traversions l'une des crises les plus périlleuses de notre existence nationale. Lorsque l'on étudie notre histoire, on est frappé d'un fait: c'est que peu de peuples ont eu à livrer autant de combats et à subir autant d'épreuves. Durant plus de deux siècles, la foudre à grondé sur nos têtes et nous avons été secoués par tous les souffies de l'aquilon. La barbarie sanglante a failli nous étouffer au berceau. Plus tard, l'invasion dévastatrice et la domination étrangère ont ouvert sous nos pas un gouffre qui devait être notre tombeau. Enfin, l'oppression et l'ostracisme politique ont longtemps poursuivi notre anéantissement. Et cependant nous avons vécu, nous vivons et nous vivrons.

⁽¹⁾ Discours de l'hon. M. T. Chapais, en réponse au toast : Le jour que nous célébrons.

"Mais en 1842, bien des gens se demandaient si nous allions mourir. Le mouvement insurrectionnel de 1837 avait été étouffé dans la flamme et nové dans le sang. L'échafaud politique avait fait parmi nous son apparition sinistre. L'exil avait complété l'œuvre de la mitraille et du gibet. Nos rangs étaient décimés, notre langue était proscrite, nos droits étaient foulés aux pieds, et l'éternel væ victis retentissait contre nous de toutes parts comme une clameur de haine et de vengeance. Qu'allions-nous devenir? Notre race allait-elle être vouée à l'ilotisme? La prophétie insultante que nous avait faite un de nos fanatiques ennemis allait-elle se réaliser: Hewers of wood and drawers of water, "fendeurs de bois et porteurs d'eau," étaitce là le sort réservé aux descendants des vainqueurs de Carillon, de Sainte-Foye et de Châteauguay? Messieurs, à ce douloureux moment les âmes les plus fermes tremblèrent et doutèrent. "Ce n'était plus seulement avec inquiétude. a écrit M. Chauveau, c'était avec une grande crainte, c'était presque avec désespoir que l'on se demandait ce qui allait advenir de tout ce qui nous était cher; quelques-uns disaient tout haut que l'on ne pouvait plus être rien dans ce pays à moins de se faire Anglais... d'autres ajoutaient à demi-voix: et protestant...

"Les gens qui voulaient décorer leur lâcheté d'un prétexte demandaient que l'on considérât la question au "point de vue pratique"; ils déclaraient qu'il était inutile de se faire illusion, qu'il valait mieux envisager le danger en face, qu'en supposant même que l'usage de notre langue fût toléré dans les documents officiels, nous aurions bien de la peine à nous faire entendre dans un parlement cû nous serions toujours en si petit nombre. De là, ils concluaient à la déchéance graduelle de la langue française dans toutes nos maisons de haute éducation, et pour être plus sûrs d'y arriver, ils recommandaient de faire de l'anglais la langue enseignante, au moins pour une partie du

cours d'études. Nos lois et nos usages, disaient-ils, n'étaient après tout que des vestiges du passé; nous avions tout à gagner en les échangeant pour des institutions plus en harmonie avec les besoins de la société moderne. Ils ne voulaient pas attaquer le catholicisme, ils ne l'auraient pas osé quand même, mais il est bien à craindre que, pour quelques-uns au moins, l'apostasie religieuse n'eût suivi de près l'apostasie nationale si ce mouvement n'eût été arrêté. Grâces en soient rendues à Dieu, il fut arrêté, messieurs, ce mouvement de la double apostasie. Et ce sera la gloire impérissable de la Société Saint-Jean-Baptiste d'avoir été l'une des forces qui l'ont enrayé. Ce fut en 1842, à cette heure de doute, de confusion, d'appréhensions poignantes qu'elle entra en scène sous l'impulsion généreuse d'hommes dont les noms doivent être répétés avec reconnaissance aujourd'ui: — les Bardy, les Aubin, les Taché, les Plamondon, les Caron, les Rhéaume, etc. Elle arbora l'étendard national, elle emboucha le clairon des revendications patriotiques, elle groupa les volontés, elle rallia les courages, elle ressuscita l'espérance. "En avant! en avant! cria-t-elle, qui aime la Patrie me suive," et à son appel vibrant notre peuple, un moment affaissé sur le bord de la voie douloureuse qu'il avait jalonnée des lambeaux de sa chair et arrosée de son sang, notre peuple se redressa, releva la tête, et reprit sa marche vers l'avenir."

C'est bien ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste apparut à l'horizon de 1842, symbole d'union fraternelle et de ralliement des cœurs et des volontés, lorsqu'elle descendit dans la rue pour faire, à Québec, au grand soleil de juin, sa première manifestation publique et sa prise de possession solennelle comme le porte-drapeau de notre race. Ce début fut un succès et frappa tous les esprits comme le commencement d'une ère nouvelle. C'est ce que comprirent nos ennemis et la presse hostile du temps est remplie des rugissements de leurs colères. Mais le mouvement était

trop puissant; ni leurs injures, ni leurs menaces ne purent l'étouffer ou même l'enrayer. L'influence de la Société apparut bientôt dans la shpère de la politique, et nos chefs patriotes, sentant un point d'appui dans ce réveil du sentiment national, redoublèrent d'ardeur et d'énergie.

A quelque temps de là, lord Metcalfe écrivait à son gouvernement les lignes suivantes qui sonnent comme le glas

funèbre de l'oligarchie tory: (1)

"Monsieur La Fontaine le sait bien: il est mon seul adversaire. En réclamant le droit de nommer ses amis aux fonctions publiques, il transfère l'autorité des mains de nos amis aux mains des siens; il désarme les nôtres et rien n'empêchera plus l'influence française de régner dans le pays".

Ce qui étonne d'abord dans la fête de 1842, c'est la spontanéité du mouvement. Au moment même où (²) le Fantasque fait appel aux patriotes pour les engager à former une association nationale, il y a déjà deux groupes distincts, l'un à St-Roch et l'autre dans la Haute Ville qui travaillent dans ce but, à l'insu l'un de l'autre, si bien que, lorsqu'ils se montrent au grand jour, il ne leur reste plus qu'à s'unir ensemble pour faire une seule et unique fête.

La Gazette de Québec, du 25 juin, publie l'extraordinaire entrefilet que voici: "Le Canada Times d'avant-hier, dit qu'il devait y avoir une célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Toronto, le 24. On ne parlait point de la célébrer

à Montréal."

Il y avait évidemment quelque chose dans l'air et tout était mûr pour l'éclosion de la grande œuvre de l'Association nationale.

⁽¹⁾ Citées dans le Paris-Canada du 15 septembre 1897.

^{(2) 16} juin 1842.

Si, maintenant, nous considérons les expressions d'opinions que provoque le banquet de 1842, que de choses réconfortantes nous y trouvons. Les orateurs du jour expriment hautement leur pensée, leurs craintes, leurs espérances patriotiques.

Sous le canon même de la citadelle, et à portée de voix des agents d'un pouvoir hostile et ombrageux, on boit tout ensemble "à la fête nationale," "à Sa Majesté la Reine," "à Son Royal Epoux," "à sir Charles Bagot, gouverneur général," "au clergé canadien," mais aussi "aux exilés politiques," "à ceux qui avaient une opinion que leur conscience leur disait de défendre, mais qui ont succombé," "pour qui tous les liens de famille, de patrie ont été rompus," et à qui "l'exil est devenu leur tombeau (¹)" et tous en appellent "à la générosité de Notre Très Gracieuse Souveraine en faveur d'hommes qui auront assez souffert pour mériter de la patrie".

Puis, vient le toast "à la glorieuse minorité du Parlement-Uni," qui provoque un discours remarquable de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, dans lequel il s'élève avec force contre "les projets sinistres qui planaient sur elle, les menaces et les séductions qui la pressaient de tous côtés, les basses intrigues qui se tramaient et s'agitaient audessus d'elle." S'armant du sarcasme, il flagelle ce régime de l'Union qu'il qualifie de "double pompe aspirante et foulante qui doit d'un côté nous ruiner, de l'autre nous opprimer", "destiné à faire concourir une province à l'oppression de l'autre", "transformant en ennemis des hommes qui n'avaient rien d'hostile contre nous, et leur livrant notre trésor à piller," etc., et termine pa cette apostrophe d'une véhémence superbe et bien naturelle chez un orateur de vingt-deux ans:

⁽¹⁾ Discours de sir N.-F. Belleau, au banquet de 1842.

"Lorsque, chez un peuple de l'antiquité, quelqu'un proposa de donner une marque distinctive aux esclaves, il se trouva un homme de génie qui dit à ses concitoyens: "Ne faites point cela! Ne leur découvrez point votre faiblesse! Qu'ils ne puissent point se compter!"

"Messieurs, vous n'êtes point des esclaves. Mais on veut que vous le deveniez. La parité est ici en sens inverse. (Applaudissements.) Vous avez une marque distinctive. Elle n'est point de celles qui se portent au bras, ni à l'épaule, elle adhère à la poitrine, elle est dans l'âme, elle se fait jour avec la pensée. C'est notre langue française, idiome riche et glorieux qui a parcouru l'Europe en conquérant. (Vifs applaudissements.) C'est pour nous plus que jamais un devoir de la parler toujours et partout, de la faire retentir grave et puissante aux oreilles de nos persécuteurs, de la parler avec assurance, avec énergie, avec cette fierté qui doit distinguer un homme qui parle une aussi belle langue, une langue aussi propre à dire de grandes choses qu'à dire des choses aimables. Telle doit être aussi la conséquence immédiate d'une association comme celle que nous formons aujourd'hui. C'est dans des réunions comme celle-ci que nous apprécions notre idiome. Et c'est d'ici que nous pouvons faire entendre la voix du peuple, la grande voix du peuple! la voix du peuple grande et forte, la voix du peuple forte et ferme, et s'il le faut, la voix du peuple ferme et menaçante. (Vifs applaudissements.)"

Quel beau discours, que celui d'Etienne Parent, préconisant la "suppression du luxe" après la "suppression de l'intempérance" "pour regagner, par le retranchement de certaines jouissances de sensualité et de vanité, le désavantage dans lequel nous placent notre climat et notre position géographique vis-à-vis de plusieurs autres peuples,"...

"et raffermir ainsi l'importance sociale de l'origine à laquelle nous appartenons."

Et quels traits acérés et mordants dans ce toast d'Auguste Soulard à la presse libérale "dont les tyrans redoutent l'influence", mais "que les peuples révèrent". Comme il fait bien ressortir les contrastes entre la presse vénale servant le despotisme "et la presse qui éclaire en union avec un gouvernement qui agit", "et qui devient une voix importune aux tyrans quand elle leur reproche leurs fautes, quand elle enseigne au peuple ses droits imprescriptibles et signale toutes les injustices." "Cette voix," s'écrie l'orateur, "qu'ils (les tyrans) devraient respecter, les transporte de rage, et ils poussent alors la folie jusqu'à vouloir l'étouffer." "Ils peuvent bien, en effet, ajoute-t-il, la charger de chaînes, et la reléguer dans le réduit obscur d'une prison. Mais l'étouffer... jamais!"

Puis, cette gerbe d'éloquence se complète par le toast "à Josephte", l'orgueil et la compagne de Jean-Baptiste, qui ne le cède aux femmes d'aucun pays, ni en grâces, ni en vertus.

A l'occasion des noces de diamant de notre Société, il m'a semblé convenable et à propos de faire revivre ces scènes d'autrefois, afin de recueillir le parfum qui s'en exhale, avec le même plaisir que l'on éprouve à revoir la toilette de bal soigneusement conservée d'une grand'mère, qui rappelle toute une époque envolée et des générations disparues, mais dont le souvenir est resté bien vivant.

Il est un autre aspect consolant sous lequel nous apparaît cette première année de l'existence de notre Société. C'est celui de l'union parfaite qui semble régner entre tous les éléments franco-canadiens. Ceux-là, seulement, tirent de l'arrière, qui sont sur le chemin de "l'apostasie nationale", qui recherchent les faveurs de l'ennemi ou qui sont déjà de connivence avec les oppresseurs.

Il y a union parfaite entre les classes dirigeantes et le peuple, comme il y a union parfaite entre le peuple et le

L'union de toutes les classes me paraît suffisamment démontrée et nous offre un exemple bien digne d'imitation. Je m'arrête davantage à établir l'union entre le peuple et le clergé, et par clergé, j'entends nos évêques et nos prêtres.

C'est ici le lieu de combattre une idée assez généralement répandue et que j'ai partagée moi-même dans une certaine mesure, à savoir que l'épiscopat et le clergé auraient été hostiles à l'établissement de notre société na-

tionale.

Or, rien n'est plus contraire à la vérité.

D'abord, on voit que dès 1842, Mgr Lartigue accéda à la demande de la Société de Tempérance de Montréal et lui donna pour patron saint Jean-Baptiste. (1)

A Québec, en 1842, le curé (plus tard Mgr Baillargeon), accueille les manifestants à la messe du 24 juin, dite de la Société de Tempérance, dont saint Jean-Baptiste est le

patron. Il en est de même en 1843..

Le soir de la première fête, au banquet de 1842, un jeune homme d'avenir, qui devait plus tard jouer un grand rôle dans le journalisme et dans la politique, Joseph Cauchon, payait un éloquent tribut de respect et de reconnaissance au clergé canadien. Ecoutons ses belles paroles:

"Dans tous les temps et dans tous les pays, le clergé catholique a été une puissance, mais une puissance qui n'a

⁽¹⁾ Il ne faut pas perdre de vue que la fête de saint Jean-Baptiste a été célébrée à (1) Il ne faut pas perdre de vue que la fête de saint Jean-Baptiste a été célébrée à Montréal pour la première fois en 1834, par un banquet seulement, pour la seconde, la troisième et la quatrième fois à Montréal, en 1835, 1836 et 1837, aussi par un banquet seulement; qu'à Saint-Denis et à Terrebonne, en 1835, on célébra la fête par une messe et un banquet, qu'ensuite la célébration fut interrompue à Montréal de 1837 à 1843. En 1843, Montréal reprit la célébration de la fête par la procession et une messe solennelle. Il avait été question d'un banquet, mais les souscriptions reçues dans ce but furent envoyées aux incendiés du village de Boucherville.

fait sentir son influence que par des œuvres de bienfaisance, que par des institutions durables et utiles. C'est lui qui, au nom de la religion du Christ, a renversé le matériel paganisme assis sur les puissants fondements de toutes les passions humaines; c'est lui qui a établi la véritable égalité sociale; c'est lui qui a constitué le véritable droit des gens; c'est lui qui, dans les nuages obscurs du moyen âge, a conservé le dépôt sacré de la science et des monuments de la Grèce et de Rome; c'est le prêtre qui, dans ses bras d'amour et de charité, a porté la civilisation jusqu'aux dernières limites du monde.

..,...

"Mais si nous devons de la reconnaissance au clergé européen comme membre de la grande famille humaine, comme Canadiens nous sommes plus particulièrement redevables au clergé canadien de reconnaissance et d'amour. Tout ce que nous avons d'institutions permanentes en ce pays, c'est à lui que nous le devons. De quelque côté que vous tourniez vos regards, quelque part que vous portiez vos pas, vous apercevez de vastes établissements, dont la simplicité contraste avec l'étendue, mais qui renferment un principe intarissable de vie. Si l'étranger vous demande qui demeure là et à quoi servent ces vastes édifices, vous lui répondez: Ce sont des hommes bienfaisants, des prêtres qui habitent là, des prêtres à qui nous devons tout ce que nous avons d'éducation et de science. (Applaudissements.)"

Et après avoir énuméré les noms des séminaires et des collèges fondés et développés par nos évêques et par nos prêtres, il terminait ainsi:

"Nous devons au clergé non seulement les hautes sommités de l'intelligence, mais encore tout ce qu'il y a de Canadiens instruits dans le pays. Ainsi, quelle que soit notre manière de voir les choses, nous devons, pour tant de bienfaits et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, notre reconnaissance et notre amour. (Applaudissements prolongés.)"

A partir de 1844, les prônes de la cathédrale de Québec mentionnent la messe du 24 juin comme demandée par la Société Saint-Jean-Baptiste et célébrée sous ses auspices.

L'attitude de Mgr Turgeon, lors de la découverte des ossements des Braves de 1760, — celle de Son Eminence le cardinal Taschereau, se faisant inscrire comme membre de notre Société dès 1847, prenant sous son haut patronage, avec tous nos évêques, la grande convention de 1880, puis interrompant sa visite pastorale en 1880, en 1889, en 1892 pour officier pontificalement à nos fêtes, nous accordant deux fois la messe en plein air, et acceptant de faire coïncider la célébration de son jubilé sacerdotal avec celle des noces d'or de notre Société, — les faveurs signalées que Sa Grandeur Mgr Bégin nous a déjà accordées, sont autant de témoignages de la bienveillance que l'épiscopat et le clergé n'ont cessé de donner à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Si à cela, on ajoute les marques d'estime et de considération que les évêques et les prêtres du Canada et des Etats-Unis ont prodiguées à notre association, on ne peut manquer de conclure que dès l'origine, et sans cesse depuis, l'Eglise a vu d'un bon œil sa fondation et ses développements et que cette faveur ne fait que s'accroître de jour en jour.

De telle sorte que l'on peut en toute certitude affirmer que toute impression du contraire est erronée et ne repose absolument sur aucun fondement de vérité.

Cette harmonie constante, cette action commune et bienfaisante du clergé et du peuple, éclatent à toutes les pages de nos annales. Et bien des fois on l'a proclamée dans les circonstances les plus solennelles. Ecoutons encore une voix du passé qui s'élève pour présenter l'hommage de la nation à l'un de ses plus illustres enfants (1):

"Et quel est le Canadien-Français qui songerait à séparer dans son cœur ces deux amours de l'Eglise et de la Patrie?

"Chacune des pages de notre histoire témoigne de cette alliance étroite de notre peuple avec son clergé, et votre présence au milieu de nous, Eminence, prouve, une fois de plus, la part sympathique que l'Eglise n'a cessé de prendre à toutes les joies comme à toutes les tristesses de notre vie nationale.

"Elle était avec nous à côté des découvreurs et des explorateurs les plus hardis, à côté des soldats appelés à porter la guerre au cœur même du pays ennemi, ou à défendre nos foyers menacés; à côté des défricheurs non moins vaillants qui agrandissaient l'héritage paternel; dans nos plus riches comme dans nos plus humbles paroisses, dans nos villes grandissantes, n'est-ce pas elle encore qui veille à l'éducation de la jeunesse, qui annonce la paix, qui prêche l'aumône, la consolation et l'espérance, et "soutient le courage des déshérités de la terre par l'espérance d'un monde meilleur?"(2)

"Aux jours mauvais de notre histoire, quand la guerre, la famine et l'incendie eurent ravagé nos foyers, quand la mort, le découragement et la fortune des combats nous eurent enlevé nos chefs naturels, et laissés sans défense et livrés à tous les hasards d'une allégeance nouvelle, c'est encore notre clergé qui, resté fidèle à son peuple dans sa pauvreté, le consola dans ses épreuves, et tirant le meil-

⁽¹⁾ Adresse de notre société à Son Eminence le cardinal Taschereau, 24 juin 1889, au monument Cartier-Brébeuf.

⁽²⁾ Paroles de Frédéric Ozanam.

leur parti possible de la situation, prépara, par le progrès de notre éducation et le développement de notre agriculture les prodigieux accroissements d'aujourd'hui. C'est lui qui, à côté de l'église et du presbytère, fonda l'école souvent transformée plus tard par ses soins et sa générosité en collège où se sont formés les illustres défenseurs de nos droits et les conquérants de nos libertés politiques.

"Quand la famille trop nombreuse dut songer à agrandir les champs paternels, c'est vous, Eminence, qui avec nos évêques et notre clergé, appuyant l'initiative patriotique de nos gouvernants, avez imprimé à la colonisation ce mouvement puissant, dont nous commençons à recueillir les heureux fruits. Et ce zèle ardent n'a pas été limité au Canada, il a passé nos frontières. Son influence bienfaisante s'exerce aujourd'hui à l'étranger, comme chez nous, partout où l'arbre de la famille canadienne étend ses vigoureux rameaux.

"Enfin, comme pour couronner cette longue énumération des titres que l'Eglise avait acquis à notre reconnaissance, voilà que c'est encore par elle que nous avons eu l'insigne honneur de voir un des enfants de la patrie canadienne, l'un des nôtres, revêtu de la pourpre romaine, et associé aux prérogatives de la royauté, attirant ainsi sur notre pays l'attention de tout l'univers, et nous faisant monter au rang des nations les plus favorisées de la terre."

Cette alliance, cette union étroite du peuple et du clergé n'a cessé de produire et produit tous les jours les plus heureux résultats, non seulement au point de vue religieux, mais même au point de vue national et patriotique. L'évêque est encore pour nous le représentant respecté et obéi de l'autorité de Dieu et il est reconnu comme l'un des chefs de la nation; le prêtre est resté l'ami, le compagnon de labeur, le conseiller prudent, le consolateur, toujours bienvenu et bien accueilli dans nos foyers. Son action

bienfaisante s'est exercée et s'exerce encore dans l'éducation, à tous les degrés, dans les œuvres de charité, dans la colonisation de nos terres, dans le développement de notre industrie et de notre agriculture. Et il est de la plus haute importance pour nous que notre Société Nationale et les organisations qui reconnaissent son autorité, s'appuient sur nos évêques et sur notre clergé; car la conservation de la foi religieuse et de la langue sont les deux éléments indispensables au maintien et au développement de notre nationalité.

A ce propos, il me semble que le moment est bien choisi pour exposer un désir qui n'a jamais été exprimé publiquement, que je sache. Le 23 juin dernier, notre Société avait pour la première fois l'insigne honneur de voir assister à notre fête le représentant officiel de Sa Sainteté Léon XIII, le chef vénéré de l'Eglise. Son Excellence le délégué apostolique était présent à la messe en plein air, et le soir, au banquet de la salle Jacques-Cartier, il répondait à un toast porté en son honneur, par un discours qui était un message de bénédiction et de sympathie venant du Père commun des fidèles. Pourquoi notre Société Nationale, parlant au nom du peuple canadien, ne demanderait-elle pas maintenant à l'Eglise notre mère de donner solennellement saint Jean-Baptiste pour patron à la nationalité canadienne-française, c'est-à-dire à tous ses enfants, en quelque lieu de la terre qu'ils soient fixés? (1) Si je ne me trompe, le Souverain Pontife Léon XIII a accordé une faveur semblable en proclamant, il y a quelques années, saint Cyrille et saint Méthode patrons de la nationalité slave

⁽¹⁾ Nous avons déjà un ou plusieurs saints reconnus comme patrons du pays, nous n'avons pas encore de saint choisi comme patron de notre race, de notre nationalité.

Notre Société nationale a donné bien des preuves de sa dévotion, de son respect pour le saint précurseur du Christ. Elle n'a épargné ni son temps, ni ses peines, pour lui faire toujours et partout honneur. Elle a toujours tenu à commencer les réjouissances du 24 juin par un acte de religion, par un hommage à son saint patron. Une pareille faveur serait accueillie par elle comme une insigne récompense de sa foi religieuse et de son zèle patriotique. Et rien ne serait plus propre à promouvoir et à cimenter l'union tant désirée de tous les groupes franco-canadiens.

L'Eglise, come elle l'a toujours fait dans notre histoire, s'est donc identifiée avec nous dans la fondation et le développement de notre association nationale, parce que dans sa sagesse elle a jugé bon ce mouvement populaire et qu'elle a cru comme nous au bien qu'il pouvait produire en autant qu'il ne dégénérait pas en un mouvement révolutionnaire et subversif de l'ordre et du respect dû à l'autorité constituée.

C'est la sagesse, la modération et la prudence avec lesquelles notre société nationale a réglé toutes ses actions, conduit et dirigé toutes ses démonstrations qui lui ont mérité cette attitude bienveillante de l'Eglise, de l'épiscopat et du clergé, et qui lui ont valu le compliment flatteur que lui décernait Son Honneur le Maire de Québec au moment le plus solennel de la grande journée du 23 juin 1902 (¹):

"Vous dites dans votre adresse que la plupart des grandes célébrations organisées sous les auspices de votre Société sont devenues de véritables fêtes civiques: vous avez dit là l'exacte vérité. Mais cette pensée que votre modestie n'a pas dite tout entière, je vais la compléter. Vos célébrations nationales ont été de tout temps et de

⁽¹⁾ Réponse à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste.

plus en plus des fêtes civiques, parce que votre société, dès ses débuts, s'est emparée de l'esprit et du cœur de notre peuple et qu'elle a su mériter l'estime et le respect de tous ceux qui nous entourent, quelles que soient leurs origines et leurs croyances religieuses.

"Vos processions ont toujours été des manifestations éclatantes de votre amour de l'ordre et de la paix, et tout en préconisant les idées d'une individualité propre et distincte au milieu des autres éléments de notre population, vous n'avez jamais blessé les sentiments ni les susceptibilités de personne. Vous en êtes arrivés à ce point de puissance et de force que la Saint-Jean-Baptiste est acceptée et fêtée partout librement, jusque dans les centres et les milieux les plus réfractaires à nos aspirations et à nos idées.

"C'est un beau triomphe et vous avez droit d'en être fiers en voyant le succès avec lequel vous avez remué tant d'âmes, enthousiasmé tant de cœurs sur des points si distants de notre pays."

Si nos manifestations nationales ont été marquées au coin du respect de l'ordre établi, de la soumission aux autorités constituées, de déférence et d'égards aux éléments divers qui nous entourent, on peut dire aussi qu'elles ont toujours porté l'empreinte de la loyauté à la Couronne d'Angleterre dont nous sommes les sujets, à la constitution spéciale qui nous régit et dont nous serons les chevaliers servants aussi longtemps qu'elle sera pour nous l'arche sainte de nos franchises populaires et le bouclier invulnérable de ces libertés par nous conquises au prix de tant de luttes et de tant de sacrifices. Il est inutile à ceux qui persistent à se poser comme nos adversaires (quand fi leur serait si facile d'être nos amis) de nous reprocher le rêve, voire même l'ambition de faire flotter de nouveau le drapeau de la France sur les rives du Saint-Laurent. Nous

n'y songeons en aucune manière. Mais nous avons bien le droit de leur dire que, forts de l'ascendant que nous promettent dans l'avenir les profondes racines que nous avons poussées dans le sol canadien, nos constitutions robustes, parfaitement acclimatées par trois siècles d'endurance et de rudes labeurs, et cette prodigieuse fécondité de la race que garantissent nos mœurs restées pures, le respect de la foi conjugale, l'attachement au foyer, nous caressons l'espoir de fonder une grande nation, un peuple libre et fier, formé des meilleurs éléments choisis parmi ceux qui détiennent l'empire du monde, gardant chacun leur individualité propre, leurs traditions et leurs souvenirs, mais vivant en paix et travaillant tous ensemble pour faire fleurir sur ces plages la civilisation la plus avancée; un Etat parfaitement organisé dans lequel chacun sera libre d'adorer Dieu à sa manière et de parler la langue de sa mère, la langue chérie de ses aïeux.

D'absorption ou d'assimilation, de fusion des races pour arriver à l'unité de langue, sous prétexte qu'elle est le seul moyen d'arriver à l'unité nationale, nous ne voulons à aucun prix. Enfants et héritiers des fondateurs et des pionniers de la Nouvelle-France, nous sommes nés catholiques et Français, et catholiques et Français nous resterons. C'est l'un des articles de notre *Credo* national que nous enseignons à nos enfants en même temps que le *Credo* de notre foi religieuse en l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Voilà en toute sincérité l'interprétation vraie que ceux qui nous entourent doivent donner à toutes les démonstrations qu'organise de temps à autre l'Association Saint-Jean-Baptiste.

De notre côté, nous devons nous pénétrer des enseignements qui ressortent pour nous de ces puissantes manifestations de notre vie nationale. En cette année mémorable de nos fêtes jubilaires, au sortir de ce pèlerinage que nous avons tous accompli pour remonter aux origines de notre Société nationale, il convient de réaffirmer la pensée et les vœux de nos fondateurs. Or, cette pensée et ces vœux, ils se résument dans ces mots, qu'ils ont eux-mêmes écrits dans leur première constitution pour définir le but qu'ils s'étaient proposé: "Unir entre eux les Canadiens..., les faire se fréquenter, se mieux conaître, et par là, s'entre-estimer de plus en plus... Promouvoir par toutes les voies légales et légitimes leurs intérêts nationaux et engager tous ceux qui s'enrôlent sous notre bannière à pratiquer tout ce que la confraternité, la philanthropie et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie."

L'union, c'est-à-dire l'oubli des divisions, des querelles intestines, des divergences d'opinion, "pour n'avoir qu'un cœur et qu'une âme devant l'image adorée de la patrie." (1)

Voilà l'idée dominante qui doit planer sur toutes nos fêtes nationales. Et nous sommes fiers de dire que nos grandes démonstrations de 1874 (Montréal), de 1880, de 1889, de 1892, de 1902 (Québec), nous ont offert ce consolant spectacle d'une entente cordiale et vraiment fraternelle des nôtres durant ces grands jours.

Mais, cette union, il ne suffit pas de l'établir entre individus. Il faut qu'elle s'étende à tous les groupes de nos nationaux disséminés partout. Il faut travailler à relier ensemble tous ces éléments épars, les organiser, leur donner un corps et les unir dans une fédération puissante, à l'instar de ces unions fraternelles qui ont pour but la protection de leurs membres et qui surgissent de toutes parts en Amérique.

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'il y a, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, trois millions d'hommes qui se

⁽¹⁾ Manifeste de 1880.

réclament avec orgueil du sang français qui coule dans leurs veines.

Nous ne parlons pas des immigrants de France, qui arrivent chaque jour de notre ancienne mère patrie. Ceux-là sont toujours les bienvenus. Mais il s'agit plus particulièrement ici des descendants des colons français du XVIIe et du XVIIIe siècle qui ont fait souche en Amérique.

Or, ces trois millions de Français se composent de trois groupes distincts: les Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis forment le plus nombreux; les Acadiens sont répandus un peu partout, mais surtout dans les provinces maritimes; enfin, il y a le groupe français de la Louisiane, composé en majeure partie de Canadiens et d'Acadiens qui ont jusqu'ici échappé à notre influence, mais qu'il faudrait tenter de rallier un jour.

Pour nous, Canadiens-Français, notre organisation nationale est commencée et se développe à pas rapides sous la glorieuse bannière de saint Jean-Baptiste. Il en est de même des Canadiens des Etats-Unis.

Nos frères Acadiens se proclament comme nous catholiques et Français, mais veulent conserver leur individualité propre, tout en étant prêts à s'unir avec nous pour
toutes nos revendications patriotiques. Ils ont adopté
comme fête nationale l'Assomption de la Sainte Vierge, le
15 août. Malgré le désir bien légitime que nous avons
longtemps entretenu et que nous n'avons pas abandonné
de les rallier avec nous sous la bannière de saint Jean-Baptiste, respectons leurs susceptibilités et leurs préférences.
Comme l'a si bien dit un de leurs plus brillants orateurs (¹)
"Si quelque danger national nous menace jamais, si, pour
quelqu'objet que ce soit, il est besoin d'une convention
plénière, que Québec, la glorieuse cité de Champlain, ou
Montréal, la "Ville-Marie", appelle dans ses murs le ban

⁽¹⁾ L'hon. sénateur Poirier, à Waltham, 1902.

et l'arrière-ban de la famille française en Amérique et nous y courrons tous, Canadiens et Acadiens du Canada et de la Louisiane, Français de France de toute l'Amérique du Nord, et pour le besoin de la cause française, il n'y aura pour nous tous qu'une seule fête nationale en Amérique ce jour-là."

Reste le groupe français de la Louisiane avec lequel nous n'avons pu jusqu'ici nouer des relations d'amitié fraternelle. Il est vrai que la distance qui nous sépare est immense. Mais aux temps primitifs de la domination française, la Nouvelle-Orléans n'était que la sœur cadette de la cité de Champlain. Et malgré la distance, la lenteur et les difficultés des communications, c'est de la Nouvelle-France, c'est de Québec, que la Louisiane recevait le mot d'ordre et les comandements qui dirigeaient son administration. Au point de vue religieux, la Louisiane relevait de l'évêque de Québec et c'est lui qui envoyait les prêtres et les missionnaires chargés de pourvoir aux besoins spirituels des habitants de cette lointaine contrée. Aujourd'hui que la vapeur et l'électricité ont supprimé pour ainsi dire les distances et rapproché les points les plus éloignés de la terre, il faudrait renouveler les tentatives de rapprochement déjà faites. Ce sera, nous l'espérons, l'œuvre de quelqu'un de ces visiteurs que le Canada français envoie de plus en plus vers ces plages ensoleillées et ce sera un beau jour que celui où nous acclamerons dans nos fêtes la présence de nos frères et cousins louisianais.

Cette union générale tant désirée elle s'accomplira sûrement par la fédération de toutes nos sociétés canadiennesfrançaises et acadiennes, qui reliera ensemble et mettra en communication régulière et constante tous les groupes des nôtres qui vivent sur le continent américain et ailleurs.

Comment s'établira cette fédération? Sera-ce l'union de toutes les sociétés sur le terrain du sentiment national seulement? Ou bien faudra-t-il y ajouter l'intérêt plus matériel mais tout-puissant de la mutualité et de la bienfaisance? Nous n'en savons rien. C'est le secret de l'avenir.

On sait à quel degré de puissance, de richesse, de formidable influence sont parvenues certaines sociétés maçonniques de bienfaisance américaines, comme les Chevaliers de Pythias, les Odd Fellows et d'autres qui comptent jusqu'à cinq cent mille sociétaires et plus. Quel rêve séduisant que celui d'une fédération franco-canadienne — non pas maçonnique, — mais ayant pour base la mutualité, la protection des nationaux et chiffrant ses opérations budgétaires dans les millions! Encore faudrait-il l'établir sur des bases d'une solidité à toute épreuve, afin de mettre l'épargne populaire à l'abri de tout danger, et prévenir ainsi le désastre dans lequel ont sombré certaines institutions de ce genre et qui peut plonger la nation tout entière dans des perturbations économiques dont elle mettrait bien du temps à se relever.

Depuis plus de vingt ans, ce problème est à l'étude chez les Canadiens des Etats-Unis et l'on n'en a pas encore trouvé la solution absolue.

De ce côté-ci de la frontière, on a émis vers 1880 deux projets qui ont été soumis à la Convention de Québec, mais sans arriver à aucune conclusion pratique et efficace.

Il y avait le projet de M. J.-F.-X. Perrault et le projet

de Mgr Laflèche.

Celui-ci avait le mérite de prendre pour base et pour point de départ une organisation puissante et toute faite: l'organisation paroissiale, chaque paroisse ou congrégation formant une section de la Société Saint-Jean-Baptiste, avec un gouvernement central, et des subdivisions provinciales ou régionales siégeant en congrès ou conventions à des époques déterminées, et reliées ensemble par un journal officiel, organe de la fédération.

Pour qui connaît notre histoire, il n'y a pas de doute que l'organisation paroissiale, surtout dans nos campagnes, a été l'un des facteurs les plus puissants dans la conservation et le développement de notre race en Canada. Et il faut à tout prix continuer de la préconiser comme le moyen le plus sûr de préserver notre individualité du danger de l'assimilation que l'on prêche à outrance dans certains quartiers très raprochés de nous. On sait la force du lien qui, de tout temps et dans tous les pays, a rivé pour ainsi dire le paysan au domaine transmis par les ancêtres ou acquis à la sueur de son front. Essayez donc d'arracher le laboureur au sillon auquel il confie la semence qui doit lui rapporter le pain et le vêtement pour sa famille et pour lui-même. Cet attachement chez nous est encore plus vif parce que le cultivateur canadien a conquis son domaine sur la forêt et à force de travail et qu'il l'a le plus souvent tout défriché de ses mains.

Ajoutez à cela l'influence bien plus grande encore du sentiment religieux qui l'attache à son église; à cette église qu'il a bâtie du fruit de son labeur et à laquelle il a quelquefois donné les proportions d'une cathédrale; qu'il a embellie avec amour et avec orgueil et dont les assises profondément ancrées dans le sol sont l'image la plus saisissante de la puissance du lien qui l'unit lui-même à sa paroisse et à son beau pays. En effet, ne sont-ce pas ces autels qui ont reçu ses plus solennels serments? A l'ombre de l'église, s'ouvre le cimetière où dorment tous ceux qu'il a aimés, où lui-même a choisi le petit coin de terre bénite dans lequel "il entrera dans son repos" en attendant l'heure du grand réveil. Devant le portique sacré, s'étend la place affectée aux assemblées populaires, où se déroulent les phases de sa vie publique de citoyen. D'un côté, se dresse l'école qui dispense à tous les lumières et les bienfaits de l'instruction, et de l'autre, le presbytère, ce foyer d'où rayonnent l'influence et la persuasion du bon conseil, l'exemple du dévouement, de l'esprit de sacrifice, et le parfum de vertu que répand toute vie vraiment sacerdotale.

Ainsi envisagée, la paroisse catholique canadienne-française n'est-elle pas véritablement une forterésse avancée, une imprenable citadelle qui garde la foi, la langue, la nationalité? Et pourquoi n'arborerions-nous pas, dans chacune d'elles, la bannière vraiment nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste? Pourquoi n'en ferions-nous pas autant d'anneaux d'une chaîne infrangible qui s'appellerait "la ligue" ou "la fédération de toutes les associations franco-canadiennes"? Dans toutes les paroisses déjà formées, on fonderait ou l'on maintiendrait l'Association Saint-Jean-Baptiste, et le 24 juin serait partout observé comme une des fêtes paroissiales.

Quant aux établissements nouveaux, chaque groupe de défricheurs colons, ou d'émigrants emporterait avec lui un drapeau soigneusement enveloppé, pour le dérouler au haut du clocher de la chapelle de la paroisse naissante.

Le prêtre, le missionnaire, deviendraient ainsi les propagateurs, les chefs et les soutiens de la Société Saint-Jean-Baptiste, et le rêve patriotique de l'éloquent et saint évêque des Trois-Rivières serait réalisé.

En second lieu, nos démonstrations patriotiques doivent avoir pour but d'attiser sans cesse le feu sacré du sentiment national, de tenir en éveil, dans notre peuple, le culte du passé, le souvenir des grands jours de notre histoire, des nobles actions, des dévouements héroïques, la mémoire de nos grands hommes, tout ce qui peut nous attacher davantage à notre foi religieuse, à nos origines, au sol natal, à la langue des aïeux.

Et pour cela, il nous faut perpétuer la tradition que

nous ont transmise les fondateurs de notre Association nationale et les continuateurs de leur œuvre. voulons être dans les luttes de l'avenir ce que nos pères ont été dans celles du passé, il nous faut nous bien pénétrer de cette pensée que le temps n'est pas venu pour nous de nous reposer; voulons-nous nous convaincre de la vérité de cet avancé? Regardons autour de nous ce flot montant de l'émigration étrangère qui nous arrive de toutes les plages et qui se répand dans toutes les régions de notre pays. Prêtons l'oreille aux clameurs que poussent aux Etats-Unis, et parfois chez nous les fauteurs de l'assimilation, les apôtres de l'anglo-saxonisation, pour employer ce terme nouveau qui sonne comme une menace à nos oreilles françaises. Sans doute, il convient que nous fassions bon accueil à ces contingents qui s'en viennent grossir le chiffre des producteurs et des consommateurs, et en même temps la somme de travail nécessaire pour l'exploitation de nos ressources et l'augmentation de notre richesse nationale. Mais songeons à conserver notre droit d'aînesse sur cette terre découverte, explorée et développée par nos ancêtres. Si nous allions nous endormir dans le rêve des succès obtenus, de nos conquêtes assurées, nous pourrions bien nous éveiller dans la réalité d'une déchéance fatale et irréparable. Pour éviter ce malheur, maintenons dans sa chaleur et dans son effervescence l'enthousiasme que notre Association Saint-Jean-Baptiste a développé dans notre peuple par le moyen de nos démonstrations nationales. Continuons à célébrer nos touchants anniversaires, à dresser sur les places de nos villes les statues de nos grands hommes, et sur les champs de bataille fameux dans nos annales, des monuments commémoratifs des glorieux faits d'armes qui les ont illustrés. Ce sont là autant de pages ouvertes dans lesquelles nos enfants et nous-mêmes nous viendrons apprendre les grandes leçons du patriotisme, du courage et du dévouement à la patrie canadienne.

S'il fallait un argument nouveau pour nous entraîner, nous en trouverions un et des plus forts dans le fait que d'année en année nos célébrations nationales ont été de plus en plus belles, imposantes, magnifiques, marquées d'un bon goût, d'une distinction de plus en plus accentués. Pour ne parler que de Québec, comparez notre admirable fête de 1880 avec les fêtes vraiment artistiques de juin dernier et dites-moi si, dans ces vingt ans, notre association n'a pas réellement fait de merveilleux progrès dans l'organisation, dans l'exécution du vaste programme qui s'est déroulé sous nos yeux pendant ces jours dignes de mémoire?

Il ne faut pas oublier non plus que ces manifestaions de notre vie nationale nous ont valu des témoignages flatteurs et précieux en même temps. Que l'on se rappelle seulement les expressions de sympathie, les encouragements officiels que nous ont prodigués les représentants de l'autorité souveraine: sir Charles Bagot, lord Elgin, lord Dufferin, le marquis de Lorne, le comte d'Aberdeen. pour n'en citer que quelques-uns. Mais toutes ces marques d'estime et de considération pâlissent devant l'acte extraordinaire de bienveillance, je serais tenté de dire de reconnaissance officielle de notre nationalité canadienne-francaise, que Notre Bien-Aimé Souverain nous a envoyé du lit de souffrance où le clouait la maladie dont tout l'Empire suivait les moindres phases dans la plus grande anxiété. Ce message si significatif venant directement de Sa Majesté le Roi, est un des plus grands hommages rendus à la Société Saint-Jean-Baptiste et à notre nationalité.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a été tellement impressionnée elle-même du succès des fêtes de juin qu'elle en a éprouvé comme un regain de jeunesse, un véritable renouveau. Plongeant son regard dans l'avenir, elle a fixé comme l'objectif prochain de ses efforts et de son zèle, un autre anniversaire, 1908. Cette année sera tout à la fois le troisième centenaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain et le deuxième centenaire de la mort de Mgr de Laval. La cité de Québec, ou pour mieux dire le Canada tout entier, se prépare à élever un monument digne de lui à ce grand évêque qui, alors, nous l'espérons, aura reçu de l'Eglise la consécration de ses vertus et l'insigne honneur d'être placé sur ses autels. Et c'est ainsi que cheminant d'une date mémorable à une autre époque également glorieuse, notre puissante association nationale continuera son œuvre de glorification de nos grands hommes, de vulgarisation de notre histoire et par là même de consolidation de notre unité comme peuple par l'union plus étroite de tous les éléments de notre nationalité.

Mais, je m'aperçois que je suis en train d'abuser de la patience de mes lecteurs et que je me suis laissé emporter par un désir peut-être excessif de parler d'un sujet toujours aimé, avec un enthousiasme que rien ne pourrait justifier, si ce n'est la puissance de souvenirs personnels que je ne puis me défendre de conter ici pour terminer cette déjà trop longue introduction.

Pour moi la superbe démonstration du 23 juin dernier était presqu'une fête jubilaire; c'était à peu de jours près le 48e et le 47e anniversaire de la translation solennelle, en 1854, des restes des Braves de 1760 et de leur déposition non moins solennelle, en 1855, sous la première pierre du monument érigé à leur mémoire sur le champ de bataille de Ste-Foye.

Or, ces ossements vénérés avaient été découverts pour ainsi dire sous mes yeux, sur un terrain doublement sacré pour moi, car c'est là que s'élevait la maison paternelle, celle où je suis né, où s'est écoulée mon enfance, à deux cents pas de l'emplacement du fameux moulin Dumont. Si loin que remontent mes souvenirs, l'un des premiers et des plus vivants, c'est celui qui me remet en mémoire la découverte de ces précieux restes, les conversations en-

tendues et dont les interlocuteurs, à part mes parents bienaimés, n'étaient rien moins que nos historiens Garneau, Ferland et ces vaillants et patriotiques officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste qui avaient nom Baillargé et Robitaille. Il me semble les voir, réunis dans un petit salon, examinant les fragments d'os, les quelques débris ramassés avec soin, cherchant à reconstituer, l'histoire à la main, les incidents du grand drame qui s'était déroulé sur ce coin de terre, le 28 septembre 1760.

On conçoit aisément que ces visites, ces entrevues formaient le sujet des conversations familiales au coin du feu, et que ces récits ne pouvaient manquer de frapper l'imagination d'un enfant. Ajoutez à cela la coutume assez répandue alors de la lecture du soir en famille, et le sentiment vraiment patriotique qui faisait choisir souvent des ouvrages essentiellement canadiens. (1)

Puis vinrent l'inhumation temporaire (qui dura un an) des ossements des "Braves", à l'ombre et sous la protection de notre foyer, dans un angle de notre jardin, que nous gardions constamment garni de fleurs, où ma mère nous menait souvent faire nos prières, ce coin de terre ayant recu les bénédictions que l'Eglise répand sur les sépultures chrétiennes; et la pose de la première pierre du monument, le 18 juillet 1855, offrant, comme dans la première fête, le spectacle inusité de la maison paternelle transformée en quartier général de la Société Saint-Jean-Baptiste, envahie par la foule immense, avec la musique entraînante des fanfares, l'éclat des riches costumes officiels, les brillants uniformes militaires anglais contrastant avec la tenue sévère et martiale des héros du jour: les officiers et les marins de la Capricieuse. Je me rappelle tous ces détails, et en les écrivant, il me semble que c'était hier. Je

⁽¹⁾ C'est ainsi que j'ai entendu lire pour la première fois les pages émouvantes de notre historien Garneau, et quelques années plus tard, les volumineuses Relations des Jésuites dont l'apparition avait fait sensation à Québec et dans tout le pays.

revois l'estrade élevée en face de notre maison et sur laquelle, à un moment donné, apparut un homme que je n'avais jamais vu, mais dont les traits restèrent gravés dans ma mémoire: c'était l'orateur du jour: l'honorable P.-J.-O. Chauveau. (1)

Après son éloquent discours, éclatèrent les acclamations populaires suivies du crépitement du feu de joie des carabiniers anglais et des détonations puissantes des batteries de canon, servies pour la première fois, depuis 1760, par des artilleurs canadiens-français improvisés, dressés pour la circonstance par un vétéran de la Garde impériale du grand Napoléon.

Et lorsque la foule, exaltée par la splendeur de ces manifestations, reprit gaiement le chemin de la cité, tout entra dans le calme et le repos.

Mais ce soir-là, l'enfant émerveillé par ces incomparables spectacles resta longtemps songeur. Et les yeux fixés sur l'immense panorama qu'il contemplait des fenêtres de sa chambre, il cherchait à ressaisir quelque chose des récits et des entretiens qui avaient fait passer si vite les heures si bien remplies de ces journées. La nuit, son sommeil se ressentit des commotions qui avaient frappé sa jeune imagination. Et, au lieu des images douces et riantes qui planaient d'ordinaire sur le petit lit garni de rideaux blancs, il ne rêva que héros et martyrs, guerres et batailles, dans lesquelles les vaincus de la veille devenaient les vainqueurs du lendemain. pourquoi il devint dès ce moment un des plus fervents adeptes de notre grande association nationale, un membre à vie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Et ceci vous explique comment plus tard il ne put refuser d'en devenir l'annaliste et l'historien.

H.-J.-J.-B. Chouinard.

⁽¹⁾ Lorsque j'eus plus tard l'honneur de le connaître, il s'amusa beaucoup en m'entendant dire que son tout jenne auditeur d'alors avait trouvé qu'il parlait bien longtemps, mais que c'avait dû être très beau puisque tout le monde l'avait écouté avec autant d'attention que si c'eût été un beau sermon prononcé dans l'église, avec en plus les applaudissements.

PERILS D'AMOUR.

STANLEY WEYMAN

(Traduction de Mme MARIE DRONSART)

Le présent récit est la version anglaise d'un curieux mémoire français, ou fragment Le present recit est la version anglaise d'un curieux mémoire français, ou fragment d'autobiographie, écrit apparemment vers 1620, par Anne, vicomte de Caylus, et vraisemblablement apporté en Angleterre, par un de ses descendants, après la révocation de l'Edit de Nantes. Cet Anne de Caylus fut, paraît-il, un personnage important de la cour de Henri IV; donc, au mois d'août 1571, lorsque se passèrent les aventures racontées ici, lui et ses deux frères cadets, Marie et Croisette, ne devaient être que des adolescents. D'après le ton général de son récit, le vétéran semble avoir, en réveillant ses souvenirs, retrouvé quelque chose de sa jeunesse. C'est un véritable plaisir pour nous de nouveir efficie à recleateurs et la destination.

avoir, en revenant ses souvemrs, retrouve queique chose de sa jeunesse.

C'est un véritable plaisir pour nous de pouvoir offrir à nos lecteurs cette traduction française due à la plume si élégante de Mme Marie Dronsart, dont les intéressants écrits publiés dans la Revue Canadienne de 1900 ont fait amèrement regretter sa

mort, que nous avions la douleur d'annoncer dans le numéro de mars 1901

N. DE LA D.

CHAPITRE PREMIER

GARE AU LOUP!

J'eus par la suite, de si bonnes raisons pour regarder en arrière et me remémorer les événements de cet après-midi, que la voix de Catherine semble résonner encore aujourd'hui à mes oreilles. En fermant les yeux je revois après tant d'années écoulées, tout ce que je voyais alors, le ciel bleu d'été et l'angle gris du donjon d'où un nuage floconneux se traînait comme la fumée sortant d'une cheminée. Je ne pouvais rien voir de plus parce que j'étais étendu sur le dos, la tête appuyée sur les mains. Marie et Croisette, mes frères, étaient couchés près de moi, exactement dans la même posture et à quelques pieds de nous, sur la terrasse, Catherine était assise sur un escabeau que Gilles avait apporté pour elle.

C'était le second dimanche d'août et il faisait très chaud. Les pies elles-mêmes se taisaient. Je m'étais presque endormi en guettant mon nuage qui s'allongeait de plus en plus, et s'amincissait toujours, lorsque Croisette, qui ne sentait pas la chaleur plus qu'un lézard, dit tout à coup d'un air fin:

— Mademoiselle, pourquoi surveillez-vous la route de Cahors?

Je n'avais pas remarqué cela. Mais quelque chose qui perçait dans la curiosité de Croisette, et peut-être aussi l'hésitation de Catherine à lui répondre, éveilla mon attention et je me tournai vers elle. Et voilà qu'elle rougissait d'une rougeur divine, que ses yeux se remplissaient de larmes et qu'elle nous regardait d'une façon adorable! Tous trois nous nous assîmes comme trois petits chiens et nous la contemplâmes. Il y eut un silence, puis elle nous dit très simplement:

— Enfants, je vais épouser M. de Pavannes.

Je retombai sur le dos, étendis les bras et m'écriai d'un ton de reproche: Oh! mademoiselle!

— Oh! mademoiselle! répéta Marie et il retomba sur le dos en étendant les bras avec un gémissement. C'était un bon frère que Marie et bien obéissant.

Croisette aussi s'écria: Oh! mademoiselle! et retomba sur le dos, mais il était toujours absurde, notre Croisette. Il se mit à battre l'air de ses bras et à piailler comme un jeune poussin. Cependant il était fort intelligent. Le premier il se rappela notre devoir, alla, sa toque à la main, vers Catherine moitié fâchée, moitié confuse, et lui dit avec une belle rougeur sur les joues:

— Mademoiselle de Caylus, notre cousine, nous vous félicitons, nous vous souhaitons une longue vie, nous sommes vos serviteurs et les bons amis et alliés de M. de Pavannes en toutes querelles comme...

Mais je ne pouvais pas permettre cela.

- Pas si vite, Sainte-Croix de Caylus, dis-je en le poussant de côté (il voulait toujours avoir le pas sur moi, dans ce temps-là!), et je pris sa place. Alors avec mon plus beau salut, je commençai:
- Mademoiselle, nous vous souhaitons joie et longue vie et nous sommes vos serviteurs et les bons amis et seconds de M. de Pavannes en toutes querelles, comme... comme...
- Comme il convient aux cadets de votre maison, suggéra Croisette doucement.

Je répétai: Comme il convient aux cadets de votre maison.

Alors Catherine se leva et me fit une profonde révérence, puis chacun de nous lui baisa la main tour à tour, en commençant par moi et finissant par Croisette, comme il convenait. Ensuite Catherine se cacha le visage dans son mouchoir (elle pleurait) et tous trois nous nous assîmes à la turque, juste où nous étions et nous dîmes bien doucement:

-Oh, Kit!

Mais bientôt une idée vint à Croisette:

- Que dira le Loup? murmura-t-il à mon oreille.
- Ah! c'est vrai! m'écriai-je tout haut. J'avais pensé à moi jusque-là, mais ceci m'ouvrait un autre horizon.
 - Que dira le Vidame, Kit?

Elle laissa tomber son mouchoir et devint si pâle, que je regrettai d'avoir parlé (sans compter le coup de pied que m'octroya Croisette).

- M. de Bezers est-il ici? demanda-t-elle avec anxiété.
- Oui, répondit Croisette; il est arrivé hier, venant de Saint-Antonin avec une très petite suite.

Cette nouvelle parut calmer ses craintes, au lieu de les augmenter, comme je m'y serais attendu. Je suppose que Pavannes en était l'objet, plus qu'elle-même. Assez naturellement peut-être, car le Loup lui-même n'aurait pas eu le cœur de frapper notre cousine. Sa taille frêle et

flexible, son visage ovale et pâle, ses doux yeux bruns, sa voix séduisante, sa bonté nous semblaient alors résumer la femme idéale. Nous ne pouvions nous rappeler (pas même Croisette, le plus jeune d'entre nous, âgé seulement de dix-sept ans, un an de moins que Marie et moi qui étions jumeaux), le temps où nous n'avions pas été amoureux d'elle.

Mais qu'on me permette d'expliquer comment il se faisait que tous quatre, dont les âges réunis ne dépassaient guère soixante et dix années nous étions réunis sur la terrasse, flânant en cette tranquille journée de paresse. C'était l'été de 1572. On se souvient que la paix solennelle entre les catholiques et les huguenots venait d'être conclue récemment, cette paix qui, dans un jour ou deux, allait être célébrée et cimentée, du moins tous les Français l'espéraient, par le mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi. Le vicomte de Caylus, père de Catherine et notre tuteur, était un des gouverneurs chargés de faire observer la paix; le respect qu'il inspirait aux deux partis (il était catholique, mais non bigot, que Dieu ait son âme!) le désignait pour cette tâche. Il était donc parti depuis dix ou quinze jours pour Bayonne, le siège de son gouvernement. La plupart de nos voisins du Quercy étaient absents aussi, partis pour assister de part et d'autre, au mariage royal. En conséquence, nous autres jeunes gens, peu gênés par la présence de la bonne et somnolente Mme Claude, la duègne de Catherine, nous étions assez disposés à jouir de notre liberté et à célébrer la paix à notre facon.

Nous étions des campagnards. Pas un de nous n'était allé à Pau, à Paris encore bien moins. Le vicomte entendait l'éducation de la jeunesse plus sévèrement qu'on ne faisait alors et quoique nous eussions appris à monter à cheval, à tirer, à faire usage de notre épée, à lancer un faucon, à lire et à écrire, nous ne connaissions pas plus le

monde que Catherine elle-même; nous ignorions également les plaisirs et les vices de la cour, et nous étions dix fois plus dépourvus de ses grâces. Cependant elle nous avait appris à danser et à saluer. Sa présence avait adouci nos manières et depuis quelque temps, nous avions beaucoup gagné à l'intimité, à la franche camaraderie de Louis de Pavannes, un gentilhomme huguenot que le vicomte avait fait prisonnier à Moncontour et tenait à rançon. Nous n'étions donc pas, je crois, de simples lourdauds de terroir.

Mais nous étions timides; nous détestions les étrangers et nous les évitions; et quand le vieux Gilles parut tout à coup, avant que l'impression amère de la nouvelle annoncée par Catherine se fût dissipée, et dit d'une voix sépulcrale: "M. le vidame de Bezers vient présenter ses respects à mademoiselle", il y eut parmi nous, quelque chose ressemblant fort à une panique, je l'avoue.

Nous nous levâmes précipitamment en murmurant: "Le Loup!"

On entre à Caylus par une rampe qui s'élève de la grande porte à la terrasse. Ce chemin creux est enserré dans de basses murailles, afin qu'on ne puisse y tomber en se promenant sur la terrasse. Gilles avait parlé un instant avant que la tête du visiteur fût tout à fait visible et cela nous donna un instant, rien qu'un instant de répit! Croisette se précipita vers la porte du donjon, mais ne pouvant l'atteindre, se cacha derrière un contrefort de la tour, un doigt sur les lèvres. Je suis parfois un peu lent et Marie m'attendit, de sorte que nous étions à peine debout, l'air assez gauche et emprunté probablement, quand l'ombre du Vidame tomba sur le sol, aux pieds de Catherine.

— Mademoiselle, dit-il, s'avançant vers elle sur l'espace ensoleillé et s'inclinant sur sa petite main avec une sorte de grâce magnifique, résultant à la fois de sa grande taille et de son maintien, je suis arrivé tard de Toulouse hier soir, à cheval, et je pars demain pour Paris. Je n'ai pris que le temps d'effacer les traces du voyage avant de venir déposer mes... Ah!

Il parut nous voir pour la première fois et interrompit négligemment son compliment. Il se redressa, nous salua et continua d'un air indolent: Ah! deux des demoiselles de Caylus, à ce que je vois, la troisième n'est pas loin, j'imagine. Pourquoi ne les faites-vous pas filer, mademoiselle? Et il nous gratifia de ce sourire, qui, avec d'autres choses non moins mauvaises, l'avait rendu fameux.

Croisette faisait d'horribles grimaces derrière lui. Nous le regardâmes avec colère, mais sans rien trouver à lui dire.

-Vous rougissez, ajouta plaisamment le misérable, jouant avec nous comme le chat avec les souris. Votre dignité s'offense peut-être de ce que je conseille à mademoiselle de vous faire filer au rouet? Eh bien! moi, je filerais sur l'ordre de mademoiselle, et ce serait pour moi un bonheur!

— Nous ne sommes pas des filles, m'écriai-je, avec la rougeur et le tremblement de voix d'un adolescent furieux. Vous n'auriez pas dit à mon parrain, le connétable Anne de Montmorency, qu'il était une fille, monsieur le Vidame!

Car, bien que ce fût une plaisanterie courante entre nous que nos trois noms féminins, nous étions encore assez jeunes pour être susceptibles à ce sujet. Le Vidame haussa légèrement les épaules. Comme il nous rapetissait tous, debout, là sur notre terrasse!

— M. de Montmorency était un homme, reprit-il dédaigneusement: M. Anne de Caylus est...

Et le mécréant nous tourna délibérément le dos (son large dos!) et s'assit sur le mur bas, près du siège de Catherine.

Il était clair, même pour notre vanité, qu'il ne nous jugeait pas dignes d'une autre parole, qu'il nous avait complètement bannis de sa pensée.

Mme Claude arrivait à ce moment, suivie de Gilles qui

portait une chaise. Et nous... nous nous écartions pour aller nous asseoir de l'autre côté de la terrasse, d'où nous pouvions jeter nos regards furibonds sur l'ennemi.

Après tout qu'étions-nous pour le regarder ainsi? Aujourd'hui encore je tremble en pensant à lui. Ce n'était pas tant sa haute taille et sa corpulence, quoiqu'il fût si grand, que sa barbe taillée en pointe, à la mode du jour, paraissait sur son visage, déplacée et efféminée; ce n'était pas tant non plus le regard sinistre de ses yeux gris (il louchait légèrement), ni la suavité fausse de ses manières, ni la voix dure et menaçante qui ne lui permettait pas de dissimuler. C'était l'ensemble de toutes ces choses, l'aspect écrasant et brutal de cet homme qui accablait, qui faisait hésiter le riche et ramper le pauvre. Et puis sa réputation! Nous ne savions guère combien le monde était mauvais, mais tout ce que nous en savions était venu jusqu'à nous accouplé à son nom. On nous avait dit que c'était un duelliste de profession, un bravache brutal, employant volontiers des bravi. A Jarnac, il s'était détourné le dernier de la boucherie. Les hommes le disaient cruel, avide de vengeance, même pour cette époque disparue, Dieu soit loué! et murmuraient son nom quand ils parlaient d'assassinat, disant habituellement de lui, qu'il ne pâlirait pas devant un Guise et ne rougirait pas devant la sainte Vierge.

Tel était notre visiteur et voisin, Raoul de Mar, vidame de Bezers. Je le comparais, assis sur la terrasse, tantôt nous jetant un regard de côté, tantôt adressant un compliment à Catherine, à un gros chat devant lequel un papillon aurait étourdiment fait briller sa beauté. Pauvre Catherine! Sans doute elle avait ses raisons pour être inquiète, plus de raisons, je crois, que je n'en devinais. Elle sembait avoir perdu la voix. Elle balbutiait, faisait de pauvres réponses, et Mme Claude étant sourde et stupide et nous autres, garçons, trop timides après la rebuffade que nous

avions subie, pour remplir les vides de la conversation, celle-ci languissait. Le Vidame n'était pas homme à se donner grand'peine par une journée si chaude.

Ce fut après une de ces pauses, non pas la première, mais la plus longue, que je tressaillis en voyant ses yeux fixés sur les miens; bien plus, je frissonnai. Je ne sais trop comment le décrire, mais je vis à ce moment, dans les yeux du Vidame, un regard que je n'y avais jamais aperçu, presque un regard de souffrance, certainement d'alarme muette et terrible. De moi, ses yeux allèrent lentement vers Marie et l'interrogèrent à son tour. Puis ils revinrent à Catherine et se fixèrent sur elle.

Un instant avant, elle n'avait eu que trop conscience de sa présence. Maintenant il se trouva par malechance ou par la volonté de la Providence, que quelque chose avait attiré son attention ailleurs. Elle ne voyait pas le regard du Vidame. Le sien se portait fixement au loin; ses joues se coloraient, ses lèvres s'entr'ouvraient, sa poitrine se soulevait doucement.

L'ombre s'épaissit sur le visage du Vidame. Lentement il détacha d'elle ses yeux et les porta comme elle, vers le nord.

Le château de Caylus s'élève sur un rocher, au milieu de l'étroite vallée de ce nom. Le bourg se presse si étroitement sur les parties planes du rocher, que lorsque j'étais enfant, je pouvais lancer une pierre au delà des maisons. Les collines, à peine distantes de trois cents toises à droite et à gauche, se dressent en murailles sombres, des prairies verdoyanes qui avoisinent le ruisseau. De la terrasse on peut voir toute la vallée et le chemin qui la traverse en droite ligne. Les yeux de Catherine se fixaient sur le nord du défilé où la grande route de Cahors descend des hauteurs. Tout l'après-midi elle était restée tournée de ce côté.

Je regardai à mon tour; un cavalier solitaire descendait le chemin escarpé des collines. - Mademoiselle! s'écria tout à coup le Vidame.

Tous nous levâmes les yeux. Le ton dont il avait prononcé ce seul mot était tel que Catherine blémit. Il y avait dans sa voix quelque chose qu'elle n'avait jamais entendu dans aucune voix: quelque chose qui, pour une femme, ressemblait à un coup!

— Mademoiselle, reprit-il en ricanant, attend des nouvelles de Cahors, des nouvelles de son fiancé? J'ai l'honneur de féliciter M. de Pavannes de sa conquête!

Ah! il avait deviné! Comme les paroles insultantes tombaient de ses lèvres! Je bondis sur mes pieds, confondu et furieux, mais émerveillé cependant de la vivacité de son esprit et de la longueur de sa vue. Il avait dû reconnaître la livrée de Pavannes malgré la distance.

- Monsieur le Vidame! m'écriai-je indigné (Catherine était toute blanche et sans voix), monsieur le Vidame... Mais je m'arrêtai, balbutiant, déconcerté. Car derrière lui je voyais Croisette, et Croisette ne me faisait aucun signe d'encouragement, ou de soutien.
- Monsieur Anne de Caylus désire répondre pour M. de Pavannes? demanda-t-il, avec une douceur moqueuse.

Je compris ce qu'il voulait dire, mais quelque chose (Croisette me dit plus tard que ç'avait été une heureuse idée, quoique je sache maintenant que la crise fut moins sérieuse qu'il ne l'avait imaginé), quelque chose donc m'inspira de répondre:

— Non, pas pour M. de Pavannes, mais plutôt pour ma cousine. Et je le saluai. J'ai l'honneur d'accepter en son nom vos félicitations, monsieur le Vidame. Il lui plaît que notre plus proche voisin soit aussi le premier en dehors de la famille, à lui offrir ses vœux. Vous avez deviné juste; elle sera prochainement unie à M. de Pavannes.

Je suppose, car je vis le géant changer de couleur et ses lèvres trembler pendant mon discours, qu'il avait parlé un peu au hasard. Pendant un instant le diable lui-même sembla nous regarder par ses yeux; ce regard adressé à Marie et à moi, était celui de l'animal sauvage à ses gardiens. Cependant il parvint à conserver en partie, sa politesse railleuse.

— Mademoiselle désire mes félicitations, dit-il lentement, chaque mot sortant avec effort; elle les aura certainement au jour heureux qu'elle attend; elle les aura certainement alors. Mais nous vivons dans des temps troublés et le fiancé de mademoiselle est un huguenot et il est parti pour Paris. Paris... L'air de Paris n'est pas bon pour les huguenots, à ce qu'on me dit.

Je vis Catherine frissonner; par le fait, elle était sur le point de s'évanouir. J'interrompis durement, car ma colère surmontait mes craintes.

— M. de Pavannes peut se protéger lui-même, dis-je brusquement, croyez-moi, monsieur.

— Peut-être bien! répliqua Bezers, d'une voix qui ressemblait au grincement de l'acier sur l'acier. En tout cas, ce jour-ci sera mémorable pour mademoiselle: le jour où elle reçut ses premières félicitations! Elle s'en souviendra toute sa vie. Oh oui! j'en réponds, monsieur Anne, ajouta-t-il, en fixant sur nous ses yeux étincelants et plus obliques que jamais, mademoiselle s'en souviendra, je vous l'affirme.

Il serait impossible de décrire le regard démoniaque qu'il lança sur la pauvre jeune fille défaillante, l'horrible emphase qu'il mit sur ces dernières paroles, la menace latente qu'elles contenaient, même pour l'oreille la moins fine! Il partit alors, il avait fait tout le mal possible pour le moment. S'il désirait laisser la crainte derrière lui, certes il avait réussi.

Kit pleurant sans bruit, rentra dans la maison; son innocente coquetterie était déjà plus que suffisamment punie.

Nous nous regardames tous trois effarés. Il était clair

que nous nous étions fait un ennemi dangereux et un ennemi à notre porte. Ainsi que l'avait dit le Vidame, nous vivions dans des temps troublés, où l'on faisait aux hommes et même aux femmes et aux enfants, des choses dont nous osons à peine parler maintenant.

- Je voudrais que le Vicomte fût ici, dit Croisette inquiet, après que nous eûmes envisagé différentes éventualités désagréables.
 - Ou même Malines l'intendant, répliquai-je.
- Il ne serait pas d'un grand secours, reprit Croisette, mais en tout cas il est à Saint-Antonin et ne reviendra pas cette semaine. Le père Pierre est, de son côté, à Albi.
 - Vous ne pensez pas qu'il nous attaquera! dit Marie.
- Certainement non, riposta Croisette dédaigneusement. Le Vidame lui-même n'oserait pas faire cela en temps de paix. En outre il n'a pas dix hommes ici, ajouta l'intelligent garçon, et en comptant Gilles et nous, nous en avons autant. De plus, Pavannes a toujours dit que trois hommes défendraient la porte au bas de la rampe, contre vingt assaillants. Oh! il ne risquera pas cela!
- Non, certes, répondis-je. Et Marie fut annihilé. Quant à Louis de Pavannes...

Catherine m'interrompit. Elle sortit vivement et toute différente de ce qu'elle était tout à l'heure, le visage rouge de colère, ses larmes séchées.

— Anne, cria-t-elle impérieusement, que se passe-t-il donc en bas? Voulez-vous voir?

Ceci n'était pas difficile. Tous les bruits de la ville montaient vers la terrasse. Nous pouvions entendre de là, le marchandage des mesures de blé sous les galeries de la place du marché, le grognement d'un chien, la voix d'une virago grondant, la cloche de l'église, le cri du veilleur. Je n'avais qu'à m'approcher du mur pour tout voir. Pendant cette journée d'été, le calme avait régné presque tout le temps dans la ville. Si nous n'avions été absorbés

par nos propres affaires, nous aurions pris l'alarme plus tôt et remarqué le commencement de ce qui devenait maintenant une querelle sérieuse. Le bruit augmentait à mesure que nous approchions du mur.

Nous pouvions voir, grâce à un coude que faisait la rue, une partie de la maison du Vidame, la sombre bâtisse carrée qu'il avait héritée de sa mère. Son château de Bezers était bien loin, en Franche-Comté, mais depuis quelque temps, il avait paru préférer (Catherine aurait sans doute pu en expliquer la raison) cette vilaine maison de Caylus. C'était la seule dans la ville qui ne nous appartînt pas. Elle était connue sous le nom de "Maison du Loup", cette revêche demeure en pierre grise, et entourait une cour. Des rangées de têtes de loups en pierre sculptées flanquaient les fenêtres d'où leurs crocs découverts menaçaient nuit et jour l'église d'en face.

Le bruit attira nos regards dans cette direction et là, nonchalamment appuyé à une fenêtre au-dessus de la porte, regardant la rue d'un œil moqueur, était Bezers en personne. La cause de sa gaieté (nous n'eûmes pas à la chercher loin) était un cavalier qui montait la rue non sans peine. Il tenait de court son cheval, qu'il n'était pas facile de gouverner sur le pavé glissant et montueux et essayait de se présenter de front devant une vingtaine de misérables déguenillés qui le serraient de près, le huant et lui jetant de la boue et des cailloux. L'homme avait tiré son épée et ses jurons arrivaient jusqu'à nous, mêlés aux cris aigus de "vive la messe" et noyés en partie dans le piétinement bruyant des sabots du cheval. Nous vîmes une pierre frapper l'homme au visage et faire couler le sang, et il jura plus énergiquement que jamais.

Oh! s'écria Catherine, frappant ses mains l'une contre l'autre avec indignation, ma lettre! Ils vont prendre ma lettre!

⁻ Mort de ma vie! s'exclama Croisette; elle a raison!

C'est le courrier de M. de Pavannes. Il faut empêcher cela; nous ne pouvons le permettre, Anne!

— Par Notre-Dame! ils nous le paieront cher, m'écriaije, jurant à mon tour. Et en temps de paix, encore! Les coquins! Gilles! François! hurlai-je; où êtes-vous?

Je cherchai des yeux mon fusil de chasse, tandis que Croisette, sautant sur le mur, faisait un porte-voix de ses mains et criait de toutes ses forces:

- Arrière! Il apporte une lettre au Vicomte!

Mais la ruse ne réussit pas et je ne trouvais pas mon fusil. Pendant un instant, nous ne pûmes rien faire et avant que je fusse revenu avec mon arme, le cavalier et la canaille sur ses talons tournèrent un coin de la rue et furent cachés à nos yeux par les toits.

Toutefois un autre détour allait les amener devant la grande porte et voyant cela, nous descendîmes la rampe en courant, pour nous jeter à leur rencontre. Je restai un instant en arrière pour dire à Gilles de rassembler les serviteurs, de sorte que Croisette gagna l'étroite rue avant moi.

Comme je le suivais, je fus presque renversé par le courrier dont le visage était couvert de sang et le cheval devenu fou de terreur. Sautant de côté, je le laissai passer (aveuglé comme il l'était, il ne pouvait m'apercevoir), et je vis que Croisette, le brave enfant! avait pris au collet le premier des misérables et le battait avec son épée au fourreau, tandis que le reste de la canaille restait en arrière, honteuse, mais sombre et menaçante (un dangereux ramassis, pensai-je, et pour la plupart étrangers à la ville).

— A bas les huguenots! cria une voix plus hardie que les

autres, quand je parus.

— A bas la canaille! ripostai-je, avec un regard impérieux sur le rassemblement d'aspect sinistre. Prétendezvous vous mettre au-dessus de la paix du roi? Boue que vous êtes! Retournez à vos chenils.

A peine avais-je prononcé ces mots, que je vis l'homme châtié par Croisette, brandir un poignard. Je criai: Garde à toi! Trop tard! La lame retomba et, Dieu soit loué! frappa la boucle du ceinturon sans faire aucun mal. Je vis l'acier briller de nouveau, je vis la haine dans les yeux de cet homme, mais cette fois j'étais prêt et avant que l'arme frappât, je passai mon épée au travers du corps de ce mécréant. Il tomba lourdement et ses doigts crispés entraînèrent Croisette dans sa chute.

Je n'avais jamais tué; je n'avais jamais vu mourir et peut-être, si j'avais eu le temps de réfléchir, mon cœur eûtil faibli, mais ce n'était le cas ni de réfléchir, ni de faiblir. La foule nous serrait de près; de muraille à muraille s'étendait une rangée de visages menaçants. Un seul regard me fit comprendre que l'homme était mort et je posai mon pied sur son cou.

— Chiens! Brutes! criai-je, non pas très haut cette fois, car bien que je fusse en proie à une véritable rage, c'était une rage intérieure. Rentrez dans vos chenils! Oseriezvous lever la main sur un Caylus? Arrière! Ou, quand le Vicomte reviendra, une douzaine d'entre vous seront pendus sur la place du marché.

J'imagine que je devais avoir l'air assez féroce; je sais que je ne ressentais aucune crainte, seulement une étrange exaltation, et ils s'éloignèrent la tête basse. De mauvaise grâce, mais promptement le groupe s'évanouit; les gens de Bezers (j'avais reconnu le mort pour l'un des siens) disparurent les derniers. Tout à coup pendant que je leur lançais des regards furieux, la rue fut déserte.

En me retournant, je me trouvai face à face avec une demi-douzaine de serviteurs fort pâles. Croisette saisit ma main avec un sanglot.

Le vieux Gilles cria:

Oh! monseigneur! Mais je secouai l'un pour m'en débarrasser et je fronçai le sourcil à l'adresse de l'autre. — Emportez cette charogne, dis-je, en la poussant du pied et pendez-la à l'arbre de justice; ensuite fermez les portes! Obéissez, marauds, et sans perdre de temps.

CHAPITRE II

LA MENACE DU VIDAME

Croisete racontait une histoire dont je n'ai d'autre souvenir que celui d'un mauvais rêve. Il affirmait que cette nuit-là je quittai ma couchette (j'en avais une à moi seul, en qualité d'aîné, tandis que Marie et Croisette en partageaient une autre, dans la même chambre) et que je vins à lui et le réveillai tremblant, sanglotant, m'attachant à lui et le suppliant dans ma terreur de ne pas me lâcher, et qu'ainsi je dormis dans ses bras, le reste de la nuit. Mais comme je vous l'ai dit, tout ce que je me rappelle, c'est que je fis un vilain rêve cette nuit-là et qu'en m'éveillant le matin, je me trouvai couché entre lui et Marie. Je ne saurais dire positivement ce qui s'était passé. En tout cas si j'avais éprouvé quelque chose de ce genre, cela ne dura pas longtemps; au contraire; il serait inutile de le nier, je fus flatté du respect que Gilles et autres me témoignèrent tout à coup. Ce que Catherine pensa de la chose, je l'ignorai; elle avait sa lettre et apparemment la trouvait satisfaisante. Au reste nous ne la voyions guère. Quant à Mme Claude, elle était occupée à faire bouillir des simples et à panser les blessures du courrier. Il semblait tout naturel que je prisse le commandement. Il ne pouvait y avoir de doute, du moins nous n'en avions aucun, que l'attaque eût été préméditée par le Vidame. Ce qui nous étonnait, c'était qu'il n'eût pas simplement fait couper la gorge au messager pour lui prendre la lettre. Mais en regardant en arrière, il me semble maintenant qu'à cette époque les hommes mêlaient un peu d'enfantillage à leur cruauté; les guerres de religion avaient surexcité les plus mauvaises passions; il ne suffisait pas de tuer un ennemi. Les gens prenaient littéralement plaisir à jouer à la balle avec sa tête, à jeter son cœur aux chiens, et probablement la gaieté féroce du Vidame avait trouvé divertissant de faire entrer chez sa maîtresse, le porteur de la première lettre d'amour de Pavannes, couvert de boue et de sang et de rendre la lie de notre populace complice de l'insulte.

La colère de Bezers ne devait vraisemblement pas être apaisée par l'issue de l'affaire et la manière dont j'avais traité l'un des siens. En conséquence on inspecta les verrous, les barres de fer et les fenêtres, quoique le château soit à peu près imprenable, le roc tombant à pic de tous les côtés à environ vingt pieds au-dessous des murailles. On pouvait, avec de la poudre, faire sauter la porte d'entrée, nous avait souvent dit Pavannes, mais on ferma la grille qui barrait la route à mi-chemin de la rampe. Ceci fait, quand même l'ennemi réussirait à entrer de force, il serait pris au piège dans le chemin creux, profond, montueux, étroit et exposé au feu des deux côtés aussi bien que par devant. Nous avions deux coulevrines que le Vicomte avait prises vingt ans auparavant, à la bataille de Saint-Quentin. On en plaça une au sommet de la rampe et l'autre sur la terrasse d'où nous pourrions la braquer sur la maison de Bezers qui était à notre merci.

Non que nous nous attendissions réellement à une attaque, mais en vérité nous ne savions ce que nous devions attendre ou craindre. Nous n'avions pas dix serviteurs, le Vicomte ayant emmené une vingtaine des plus robustes valets et gardes pour l'accompagner à Bayonne. Et notre responsabilité nous paraissait énorme. Notre principale espérance était que le Vidame partît de suite pour Paris et différât sa vengeance. Donc, à chaque instant, nous jetions des regards sur la maison du Loup, voulant voir dans tout mouvement un avant-coureur de départ.

Ce fut en conséquence un grand coup pour moi et un non Mai.—1903. moins grand désappointement, lorsque Gilles vint avec un visage grave, m'annoncer sur la terrasse, que M. le Vidame était à la grille et demandait à voir mademoiselle.

- Il ne peut être question de cela, dit le vieux servi-

teur, en se grattant la tête dans sa perplexité.

— Assurément non, répondis-je avec fermeté; je le verrai à sa place. Laissez François et un autre à l'entrée, Gilles. Marie, ne me perds pas de vue et que Croisette vienne avec moi.

Ces mesures prises en peu d'instants, je rejoignis le Vidame au haut de la rampe.

— Mlle de Caylus, dis-je en saluant, est, je regrette d'avoir à vous le dire, Vidame, très souffrante aujourd'hui.

- Elle refuse de me voir? me demanda-t-il, en me regar-

dant d'une facon fort désagréable.

— Son indisposition la prive de ce plaisir, répondis-je avec effort. En vérité c'était un homme extraordinaire, car à sa vue, les trois quarts de mon courage et toute mon importance s'évanouirent comme par enchantement.

- Elle ne veut pas me voir? Fort bien, reprit-il, comme

si je n'eusse rien dit.

Ces simples paroles résonnaient comme une sentence de mort.

- Maintenant, monsieur Anne, j'ai un compte à régler avec vous. Quelle compensation pensez-vous m'offrir pour la mort de mon serviteur, un honnête et paisible individu que vous avez tué hier, le pauvre homme! parce que son enthousiasme pour la vraie foi l'avait entraîné un peu trop loin?
- Que j'ai tué parce qu'il avait levé un poignard sur M. de Sainte-Croix Caylus, à la porte du Vicomte, ripostai-je sans broncher. Naturellement j'avais prévu cela et j'étais préparé. Vous savez, monsieurs de Bezers, poursuivis-je, que le Vicomte a droit de vie et de mort sur tous les habitants de la vallée?
 - Ma maison exceptée, répliqua-t-il tranquillement.

- Précisément, tant qu'on ne quitte pas le courtillage de votre maison, monsieur. Toutefois comme le châtiment a été sommaire et que l'homme n'avait pas eu le temps de se confesser, je consens à...
 - A quoi?
- A payer le Père Pierre afin qu'il dise dix messes pour le repos de son âme.

La façon dont le Vidame reçut ma proposition, me surprit. Il éclata d'un rire bruyant.

— Par Notre-Dame! mon ami, s'écria-t-il avec une grosse gaieté, vous êtes un bon plaisant! Des messes, en vérité! Mais cet homme était protestant!

Ceci me surprit plus que tout ce qui avait précédé, plus vraiment que je ne puis l'expliquer. Car cela me semblait prouver que cet homme qui riait de son rire impie, n'était pas pareil aux autres hommes. Il ne choisissait pas ses serviteurs pour leur religion. Il était sûr que le huguenot lapiderait son frère sur un ordre de lui, que le catholique crierait: Vive Coligny! J'étais si absolument confondu, que je ne trouvai rien à répondre et ce fut Croisette qui lui dit avec sa finesse:

— Et l'enthousiasme pour la vraie foi, monsieur, que devient-il?

Il répondit: La vraie foi pour mes serviteurs, c'est la mienne. Puis une pensée nouvelle sembla lui venir et il ajouta:

— Et qui plus est, des milliers de gens apprendront aussi avant dix jours, que c'est la seule et vraie foi pour tous. Rappelez-vous mes paroles, jeune homme! Il poursuivit de son ton ordinaire: Je suis désireux d'être agréable à un voisin. Il va sans dire, monsieur Anne, que je ne pourrrais pas vouloir vous causer un ennui pour ce mien coquin. Mais mes gens s'attendront à quelque dédommagement. Abandonnez-moi l'individu qui a causé tout ce bruit, afin que je le fasse pendre, nous serons quittes.

— Ceci est impossible, répliquai-je froidement. Inutile de lui demander ce qu'il voulait dire. Lui abandonner le courrier de Pavannes! Jamais!

Il me regarda, fort peu ému de mon refus, avec un sourire qui m'irrita sans qu'il me fût possible de le laisser voir.

— Ne soyez pas trop fier d'un premier exploit, mon jeune gentilhomme, dit-il en hochant la tête d'un air badin; à votre âge je m'étais déjà battu une douzaine de fois. Dois-je comprendre que vous refusez de me donner satisfaction?

- De la manière que vous indiquez, certainement, ré-

pondis-je, mais...

— Bah! s'écria-t-il d'un air goguenard, les affaires d'abord et le plaisir ensuite! Bezers obtiendra satisfaction comme il l'entend, je vous promets cela, et au moment qu'il aura choisi, mais il ne la demandera pas à des oisillons comme vous qui n'ont pas encore jeté leur premier duvet. Qu'est ceci? demanda-t-il, en donnant un formidable coup de pied à l'une des coulevrines qu'il n'avait pas encore aperçue. Ah! ah! je comprends! poursuivit-il, en jetant son regard perçant sur chacun de nous. Vous comptiez être assiégés; mais, jeunes niais, vous oubliez que la fenêtre de votre arrière-cuisine est à vingt pieds au-dessus du toit du vieux Frétis et toujours ouverte, je le parierais. Croyez-vous que je serais venu par ici tant qu'il y aurait eu une échelle dans Caylus? Preniez-vous le loup pour un agneau?

A ces mots il tourna sur ses talons et s'éloigna d'un pas vainqueur, jouissant de son triomphe, car c'en était un!

Nous restâmes abasourdis, honteux de nous regarder en face. Bien entendu la fenêtre en question était ouverte, nous nous le rappelions maintenant et nous étions si mortifiés, que pour ma part, j'oubliai mes devoirs de courtoisie et ne reconduisis pas le Vidame comme je l'aurais dû. Nous payâmes cela plus tard.

- C'est le diable en personne! m'écriai-je furieux et montrant le poing à la maison du Loup en arpentant la terrasse. Je le hais plus que tout.
- Et moi aussi, dit Croisette doucement. Mais ce qui est de plus grande importance, c'est qu'il nous hait. En tout cas nous fermerons l'arrière-cuisine.
- Attendez un instant, repris-je, comme après une nouvelle bordée de malédictions sur notre visiteur, Croisette allait s'éloigner pour s'occuper de cette affaire. Que se passe-t-il donc là-bas?
- Sur ma parole, je crois qu'il nous quitte, répondit vivement Croisette.

Il y avait en effet un bruit de sabots de chevaux au-dessous de nous, sur le pavé. Une demi-douzaine de cavaliers sortaient de la maison du Loup et l'air léger du matin nous apportait le son de leurs voix et le cliquetis de leurs harnais. Le valet de Bezers, que nous connaissions de vue, venait le dernier avec deux grands sacs de voyage posés devant lui et à cette vue un cri de joie nous échappa:

- Il part! murmurai-je, en croyant à peine mes yeux.

- Attends! répondit le prudent Croisette.

Mais j'avais raison. Nous n'attendîmes pas longtemps. Il partait! Un instant après il sortit à son tour, monté sur un puissant cheval gris de fer et nous vîmes qu'il y avait des fontes à sa selle. L'intendant courait après lui, sans doute pour recevoir ses derniers ordres. Un mendiant infirme, que le bruit avait attiré hors de sa place habituelle sous le porche de l'église, tendit la mains pour recevoir son aumône. Le Vidame en passant, le cingla férocement à travers le visage, avec son fouet et le maudit à haute voix.

— Que le diable le prenne! s'écria Croisette, saisi d'une juste rage.

Mais je ne dis rien, me rappelant que l'infirme était un protégé préféré de Catherine. Je pensai que tout récemment, le Vicomte étant chez lui, nous avions fait une chasse au faucon. Bezers et Catherine avaient gravi la montée à cheval ensemble et quand elle avait donné une pièce de monnaie au mendiant, Bezers lui avait jeté toute sa part de gibier. Et mon cœur se serra.

Ce ne fut que pour un instant; il était parti ou du moins il partait. Nous restâmes muets et immobiles, surveillant la route; enfin après un long intervalle, la petite troupe de sept cavaliers redevint visible sur le chemin blanc, loin au-dessous de nous; elle se dirigeait vers le nord. Cependant nous guettions toujours, échangeant un mot par-ci par-là, jusqu'à ce qu'enfin le pas des chevaux se ralentît et s'engageât sur le sentier qui conduisait aux collines et à Cahors, voire même à Paris.

Avec une grande exclamation de joie, nous nous précipitâmes sur la terrasse (Croisette le premier) et par la cour dans la grande salle où nous arrivâmes hors d'haleine.

— Il est parti! cria Croisette de sa voix stridente, parti pour Paris! Que la mauvaise chance l'accompagne! Et toutes nos toques volèrent en l'air. Mais la réponse à laquelle nous nous attendions ne vint pas; quand nous eûmes ramassé nos toques et que nos regards se tournèrent vers Catherine, un peu honteux de nous-mêmes, elle fixait sur nous de grands yeux pleins de dédain et, très pâle, elle dit: "Insensés!" Ce fut tout, mais c'était assez pour nous confondre. Je m'étais attendu à voir son visage se rasséréner à la nouvelle que nous apportions; au lieu de cela il y avait une expression que je n'y avais jamais vue. Catherine si bonne et si douce, nous appelant insensés, sans cause apparente! Je n'y comprenais rien. Je me tournai abasourdi vers Croisette. Il la regardait et je vis qu'il était effrayé. Quant à Mme Claude, elle pleurait dans un coin. J'eus un pressentiment de malheur; mon cœur devint lourd comme du plomb. Qu'était-il arrivé?

— Insensés! répéta ma cousine, avec une extrême amertume et frappant sans cesse le parquet de son pied. Croyezvous qu'il se serait abaissé à se venger sur vous? Sur vous! Ou qu'il pourrait me faire ici la centième partie du mal qui... qui... Elle s'arrêta hors d'haleine, puis reprit: C'est un homme! Il sait, lui! s'écria-t-elle dans un élan superbe, la tête rejetée en arrière; mais vous êtes des enfants! Vous ne comprenez pas!

Je contemplais stupéfait cette femme furieuse. Il m'était difficile de reconnaître en elle ma cousine. Quant à Croisette, il s'avança brusquement et ramassa une feuille de papier aux pieds de Catherine.

- Oui, lisez-la, cria-t-elle, ah!

De son petit poing fermé, elle frappa la table de chêne si fortement qu'une gouttelette de sang jaillit sur ses jointures. Pourquoi ne l'avez-vous pas tué? Pourquoi n'avez-vous pas profité de l'occasion? Vous étiez trois contre un! Vous l'aviez en votre pouvoir! Vous auriez pu le tuer et vous ne l'avez pas fait. Maintenant c'est lui qui me tuera!

Mme Claude murmura quelque chose en pleurant, au sujet de Pavannes et des Saints. Je regardai par-dessus l'épaule de Croisette et je lus la lettre.

Elle commençait brusquement, sans aucune des formules ordinaires et voici ce qu'elle contenait:

"J'ai une mission pour Paris, mademoiselle, une mission qui n'admet aucun délai; votre mission aussi bien que la mienne. J'ai à voir Pavannes. Vous avez compris son cœur; il est à vous et je vous l'apporterai; ou bien sa main droite pour vous prouver qu'il a renoncé à ses droits au vôtre. A cela je m'engage solennellement."

Pas de signature. C'était écrit en rouge, peut-être avec du sang, procédé banal et mesquin! L'adresse portait en caractères irréguliers: A Mademoiselle de Caylus; sur le cachet, une tête de loup!

- Le lâche! Le misérable lâche! s'écria Croisette.

Le premier il comprit ce que signifiait la lettre et ses yeux se remplirent de larmes... larmes de rage. Quant à moi j'étais absolument furieux. Il me semblait que mes veines se remplissaient de feu, à mesure que je comprenais la basse cruauté capable de torturer ainsi une jeune fille.

— Qui a remis cette lettre? dis-je d'une voix de tonnerre. Qui l'a donnée à mademoiselle? Comment est-elle arrivée dans ses mains? Parlez, quelqu'un!

Une camériste qui pleurnichait dans un coin, me dit que François la lui avait donnée pour la remettre à mademoiselle.

Je grinçai des dents et Marie sortit pour chercher François... François et une lanière de cuir! Le Vidame avait sans doute apporté sa lettre dans sa poche, pensant bien qu'il n'aurait pas d'audience de ma cousine. Retourné seul à la grille, il avait saisi l'occasion et donné la lettre à François, avec une bonne-main probablement pour s'assurer qu'elle serait remise.

Nous nous regardâmes, Croisette et moi.

— Il couchera ce soir à Cahors, dis-je d'un air sombre.

Le cher enfant secoua la tête et répondit tout bas: Je crains que non. Ses chevaux sont frais. Je crois qu'il poussera plus loin. Il voyage toujours vite maintenant, tu sais...

Je lui fis signe que je le comprenais trop bien, hélas!

Catherine s'était jetée sur un siège; ses mains étaient étendues sans force sur la table; son visage se cachait sur ses bras. Mais soit qu'elle nous eût entendus, soit qu'une nouvelle pensée se fût emparée d'elle, elle se leva tout à coup, pleine d'angoisse, les traits contractés, la taille redressée, comme raidie par la douleur physique.

— Oh! je ne peux pas supporter cela, nous cria-t-elle d'une voix terrible. Oh! personne ne tentera donc rien? J'irai le trouver; je lui dirai que je renonce à tout. Je ferai tout ce qu'il voudra si seulement il consent à l'épargner!

Croisette quitta la chambre en pleurant. C'était un spectacle horrible pour nous, que cette jeune fille dans l'agonie du désespoir. Et il était impossible de la rassurer. Pas un de nous ne mettait en doute l'affreuse signification de la lettre, de ses menaces à mots couverts. Les guerres civiles, les haines religieuses (étranges mots accouplés ensemble!) et, j'imagine, l'esprit italien avaient pour le moment changé nos concitoyens en brutes. On commettait alors des actes bien plus affreux que ceux qu'annonçait Bezers; même en les prenant au pied de la lettre on peut affirmer qu'il se passait des choses encore beaucoup plus horribles et qu'on les tolérait. Mais il me semblait que dans l'ingéniosité diabolique de sa vengeance sur elle, la femme aimante et sans défense, Raoul de Bezers surpassait tous les autres. Hélas! malheur au papillon quand le chat l'a jeté sur la terre, malheur en vérité!

Mme Claude se leva et vint envelopper la jeune fille de ses bras, me faisant signe en même temps de me retirer. Je sortis, passai devant deux ou trois serviteurs effarés et me dirigeai aussitôt vers la terrasse; il me semblait que je ne respirerais que là. J'y trouvai Marie et Croisette silencieux, le visage marbré des traces de leurs larmes. Nos yeux en se rencontrant exprimèrent la même pensée. Nous prononçâmes en même temps le même mot: Quand? Et les deux attendirent de moi la réponse.

Ceci me calma un peu; je réfléchis avant de répondre; enfin je dis: Demain matin, au petit jour! J'ajoutai peu après: Il est déjà une heure de l'après-midi. Nous avons besoin d'argent et les chevaux sont dehors; il faudra bien une heure pour les faire rentrer. Après cela nous pourrions encore atteindre Cahors ce soir, mais.... non; à l'aube demain nous partirons.

Ils approuvèrent de la tête.

C'était une grande chose que nous méditions, rien moins que d'aller à Paris, la ville inconnue, loin au delà de nos

montagnes, pour y découvrir M. de Pavannes et le mettre sur ses gardes. Ce serait une lutte entre le Vidame et nous, une course dont l'enjeu était la vie du fiancé de Kit. Si nous pouvions atteindre Paris les premiers, ou même vingt-quatre heures après Bezers, nous arriverions probablement à temps pour prévenir Pavannes. Notre première pensée à tous avait été de prendre avec nous autant d'hommes que possible et de tomber sur Bezers n'importe où nous le rencontrerions, pour le tuer tout simplement. Mais les laquais que le Vicomte nous avait laissés, la paix étant conclue et le voisinage tranquille, étaient de pauvres hères sans énergie. La poignée d'hommes qui entouraient Bezers étaient au contraire des Suisses prêts à tout. maître, tels serviteurs. Nous décidâmes qu'il serait plus sage de prévenir Pavannes et ensuite de lui prêter mainforte au besoin.

Nous aurions pu dépêcher un messager, mais nos gens, excepté Gilles (et il était trop vieux pour supporter le voyage), ignoraient Paris. En outre nous ne pouvions confier à aucun d'eux, une mission si délicate. Nous avions bien le courrier de Pavannes, mais c'était un Rochellois qui ne connaissait pas Paris. Il n'y avait donc qu'un parti à prendre: y aller nous-mêmes.

Cependant je me rappelle que notre décision ne fut pas prise d'un cœur léger. Paris nous apparaissait au loin immense et terrible. L'éclat de la cour nous effrayait plus qu'il nous attirait. Nous éprouvions cet éloignement pour le monde, qu'engendre la vie campagnarde et en même temps cette crainte de n'être pas comme les autres, qui est l'apanage de la première jeunesse. C'était un saut périlleux, un plongeon terrible que nous allions faire et nous tremblions. Si nous en avions su davantage, de l'avenir surtout, nous aurions tremblé bien plus.

Stanley Weyman.

(A suivre)

LE SALON DE 1903

OUT est dit et l'on vient trop tard! Le mot célèbre de La Bruyère est toujours vrai et les critiques s'y heurtent sans cesse.

En venant essayer de tirer quelques conclusions d'art, si je puis m'exprimer ainsi, de notre exposition annuelle de peinture, fermée depuis bientôt quinze jours, je m'expose à dire une infinité de choses que l'on a déjà dites et à ne rien conclure de bien neuf. Cependant j'estime qu'on ne saurait trop parler de cette manifestation artistique, car même si on devait en dire des choses insignifiantes, c'est aider à son développement que de la faire connaître.

Il n'y avait guère d'abstentions au Salon de cette année, mais tout le monde a donné peu; il est aussi évident que le jury avait ouvert trop largement la porte à des élaborations pénibles. Surtout, on aurait pu enterrer, sans exposition préalable, certaines natures mortes.

Ma première pensée en sortant du "Art Gallery" a été de regretter que le Canadien, à qui des ressources fécondes d'hérédité permettent de s'assimiler facilement toutes les choses d'art, ne cherche pas davantage à se créer un art personnel. Il est entendu que je ne parle pas de nos peintres qui sont en ce moment dans des écoles de Beaux-Arts à l'étranger; ceux-là ne sauraient s'inspirer encore ni de notre esprit, ni de nos mœurs, ni de notre nature; mais il est permis de reprocher à ceux des nôtres qui nous sont revenus, d'emprunter trop facilement leur inspiration un peu partout au hasard, au lieu de la puiser simplement "chez eux." A moins d'un immense talent on ne saurait

mettre aucun sentiment en communication avec ceux de l'artiste, si on ne donne pas la satisfaction d'une impression ressentie.

Prenons par exemple les paysagistes: les œuvres étaient nombreuses et quelques-unes de belle qualité. Le petit nombre seulement tendait à nous donner la vraie sensation de la "chose vue". Je ferai exception pour MM. Suzor Côté, J. Barnsley, Maurice Cullen et P. Woodcock, qui sont de ceux à qui les scènes diverses du poème de la nature semblent plus familières. Leurs "types" sont choisis sans accoutrement pour la pose et en dehors du "type" l'atmosphère de la campagne est aussi rendue avec un sentiment très vif. Je devrais encore nommer les ouvrages de MM. Hope, Beau, Fabien et Hammond, recommandables à des titres différents.

Monsieur Charles Gill nous a présenté un sujet qui aurait pu être le sujet éternel d'un "Christ en croix" s'il s'était contenté de l'exécuter avec ferveur et composer avec conviction. Mais en plus de ce mérite son tableau qui s'intitule le "Remords", a celui bien plus grand d'éveiller en nous des pensées qui sont en accord avec le profond sentiment de pitié que nous inspire ce drame toujours renaissant, de la plus sainte douleur. Toutefois, je regrette que cette toile ait été d'une dimension trop petite.

Les portraits n'étaient pas aussi nombreux qu'à l'ordinaire.

L'art du portraitiste ne consiste pas seulement à reproduire une image; son devoir est encore d'exprimer en quelque sorte le caractère de son modèle par l'aspect général de l'œuvre. C'est ce que semblent avoir compris MM. Harris et Saint-Charles. Le premier avec les portraits de la comtesse de Minto, de Mlle S... et du révérend MacVicar, paraît nous apporter quelques indications sur la vie intime de chacun de ses modèles. Si le talent de M. Harris manque un peu de vigueur, il se distingue par l'aspect

et l'exécution de ses tableaux, qui sont d'une élégance native, d'un goût sûr et font de cet excellent artiste, un artiste délicat.

M. Saint-Charles sait obtenir de ses modèles la pose et l'expression qui leur sont familières, en leur donnant beaucoup d'aisance. Son portrait de notre célèbre sculpteur, Philippe Hébert, est d'un accent très juste.

Je n'oublie ni M. Dyonnet ni M. Franchère dont les qualités de peintres sont reconnues; je remarque seulement qu'ils se sont montrés trop modestes dans leurs envois de cette année.

Il y avait encore à l'exposition du "Art Association" une quantité de tableaux plus ou moins intéressants et une quantité d'autres des plus médiocres, mais je n'ai voulu parler ici que des quelques toiles qui ont donné de la valeur au Salon de 1903.

Quant à la sculpture, ce n'était pas un Salon, pas même un Salonnet. Heureusement que la qualité pouvait au besoin racheter le défaut de quantité.

"Sans merci," l'œuvre capitale que M. Philippe Hébert a déjà exposée à Paris avec le succès dont on se souvient, mérite d'être mise hors de pair. Ce n'est pas seulement un artiste qui se révèle dans cette composition d'un mouvement inoubliable, c'est aussi un lettré, on pourrait presque dire un penseur.

M. Tait Mackenzie, M. D., qui s'affirme comme le sculpteur du sport, exposait un athlète superbe, peut-être un peu trop renouvelé de l'antique, mais d'une exécution parfaite.

Maintenant le reproche qui s'impose à notre jeune école, c'est un manque général de qualités d'observation, en même temps qu'une tendance inquiétante à la banalité. Ils sont nôtres nos peintres, bien plus par leur naissance que par le caractère de leurs œuvres et je ne m'explique point pourquoi ils ne demandent pas à nos légendes, à notre histoire, à notre admirable nature, l'idée maîtresse de leurs ouvrages.

Je sais que le secret de l'artiste, l'intensité de son talent, n'est pas dans le sujet et qu'en dehors de l'exécution c'est surtout avec la somme de vérité ou de poésie que le peintre fascine. Aussi en faisant ces quelques remarques je n'ai pas la prétention d'assigner un champ de travail, mais je voudrais qu'on profitât d'une grande liberté de traditions, pour se créer une individualité et tendre à ce que désormais notre Salon, ait une âme plus canadienne.

Albert Jeannotte.



A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Le Land Bill en Anglelerre. — La convention de Dublin. — Le voyage du roi Edouard VII. — En Frauce. —Les récents débats. — MM. Lerolle et Aynard. — c ôle et éloquence de M. Ribot. — Les nominations épiscopales. — Un discours de M. Combes. — Réplique de M. de Lamarzelle. — Mort de M. Legouvé. — A Ottawa. — A Toronto. — A Québec.

La question de l'ordre du jour en Angleterre est le bill de M. Wyndham pour le règlement de la question agraire en Irlande, autrement dit le Land Bill. Nous en avons déjà parlé dans notre dernière chronique, et nous avons dit que cette mesure est d'une importance capitale. On s'accorde à reconnaître qu'elle est conçue dans un esprit de liberté et d'équité, et qu'elle est inspirée par le désir sincère de résoudre un grave problème économique, politique et social. Le projet a soulevé des critiques, mais dans l'ensemble les appréciations ont été favorables. Tout le monde admet que la fortune du ministère est attachée à ce bill. Si MM. Balfour et Wyndham échouent dans leur entreprise, c'en est fait du cabinet. Au contraire si le projet traverse sans encombre les écueils qui l'attendent, le gouvernement en recevra un regain de prestige et de force. Car l'heureux règlement de cette question épineuse sera considéré comme un bienfait national.

Jusqu'à ces jours derniers les amis du ministère se demandaient avec une certaine anxiété quelle serait l'attitude définitive du parti irlandais en présence du bill. Sans doute, au premier moment, les chefs nationalistes avaient paru assez sympathiques, tout en faisant les réserves obligées. Mais subséquemment, l'approbation avait semblé moins cordiale, et les réserves plus accentuées. Or l'assentiment des députés irlandais était reconnue comme indispensable pour que le bill pût être adopté. S'ils refusaient d'accepter la mesure comme un règlement de la question agraire, M. Wyndham ne devait pas songer à passer outre, et cet échec pouvait entraîner la retraite du cabinet. On attendait donc avec une vive impatience la réunion de la grande convention irlandaise convoquée à Dublin pour le seize avril, qui devait statuer sur ce sujet vital. Cette convention a eu lieu sous la présidence de John Redmond, et elle a donné mandat aux députés nationalistes d'appuyer le Land Bill, en s'efforçant d'y introduire des amendements considérés comme nécessaires. M. Redmond a prononcé ces paroles: "Quels que soient les défauts du bill Wyndham, et je ne suis pas disposé à les exagérer, il a pour objet l'abolition complète et finale du landlordism." M. William O'Brien a parlé dans le même sens. M. P. White, membre du Parlement, a eu peine à se faire entendre quand il a proposé le rejet du bill. Sa proposition a été repoussée à une immense majorité.

Le succès du projet de loi semble maintenant assuré. A la reprise de la session, M. Wyndham va proposer la seconde lecture, et la bataille va s'engager. Puisse-t-elle avoir pour résultat la victoire de l'équité et la pacification

de l'Irlande.

* * *

Pendant ce temps, Sa Majesté le roi Edouard VII voyage. Parti le 30 mars, il a visité Lisbonne, où le roi de Portugal l'a reçu avec les plus grands honneurs. Il est en ce moment à Malte. Il doit aller aussi à Rome, et les journaux annoncent qu'il ira faire visite au Pape. Enfin il reviendra par la France et sera reçu à Paris par le président Loubet. On attache une grande importance à cette dernière partie du voyage royal, dans les cercles diplomatiques. On y voit un rapprochement anglo-français dont les conséquences peuvent être fort considérables.

* * *

Le sort des congrégations d'hommes a été définitivement scellé par la majorité sectaire qui règne actuellement en France. En trois étapes l'œuvre de haine et d'ostracisme s'est accomplie. On a expédié d'abord les congrégations enseignantes. Le débat a été très vif et les défenseurs de la liberté n'ont point failli à leur devoir. L'abbé Gayraud et MM. Lerolle et Cochin, du côté catholique, MM. Aynard et Ribot du côté des progressistes, ont protesté avec éloquence. M. Lerolle a fait entendre aux maîtres du jour un solennel avertissement:

"C'est sur l'idée de liberté, a-t-il dit, que vous avez étayé toute votre fortune politique. Quand le droit est violé dans la personne d'un seul, la liberté n'existe plus et voilà que vous voulez mettre en dehors du droit un grand nombre de vos concitoyens.

"Pensez à ce que vous allez faire. Aurez-vous assez d'autorité dans l'avenir pour défendre cette liberté quand elle sera menacée davantage?

"Ne brisez pas d'un seul coup, par un seul vote, dans un mouvement de haine, toute une institution; permetteznous de discuter en détail avec vous. S'il y a des abus, nous les réprimerons.

"Au nom du pays je vous demande de réfléchir aux violences auxquelles vous allez nous acculer les uns contre les autres. Ma prière ne serait peut-être pas vaine si je ne sais quel mauvais génie n'asservissait pas la majorité à la volonté d'un ministre.

"Croyez-moi, votre victoire ne saurait être définitive et paisible; dans notre pays le droit vaincu trouve toujours sa revanche. Fiers de la mission, nous préparerons cette revanche; n'espérez pas que nous désertions un jour ce devoir; le droit n'est vraiment vaincu que lorsque le silence se fait autour de sa défaite; ne comptez pas sur notre si-

MAI.—1903.

lence. (Applaudissements à droite et sur divers bancs au centre.)

"Nous pouvons subir les coups de la force, mais, fidèles à la liberté, fidèles au droit, contre vous, malgré vous, nous ne croirons pas définitive notre défaite tant que dans ce pays, selon le mot de Lacordaire, il y aura encore des hommes justes aux bouches hardies. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

"(L'orateur en retournant à son banc reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.)"

M. Aynard, député du Rhône, est un des membres les plus distingués et les plus honorables du groupe progressiste. Il se fait remarquer par sa droiture, par son élévation de pensée, par son esprit de large tolérance. Sa parole est pleine de clarté, de nerf et de mouvement. Il a rarement été mieux inspiré que dans ce débat. Son discours a été un chaleureux plaidoyer pour la liberté d'enseignement. Nous ne pouvons nous défendre d'en donner de larges extraits:

"Ce que nous voudrions, nous, a dit M. Aynard, c'est le régime de la tolérance comme en Belgique, en Allemagne, en Angleterre. En Belgique, le prêtre peut entrer dans l'école pour y donner l'enseignement religieux.

"M. Ferdinand Buisson, président de la commission des congrégations. — Il est le maître de l'école.

"M. Aynard. — En Angleterre, les écoles catholiques reçoivent des subventions de l'Etat.

"M. le président de la commission. — Ce n'est pas le système de la France.

"M. Aynard. — C'est précisément ce que je déplore et j'explique que c'est à cause de cela que la guerre existe. J'explique aussi que c'est à cause de cela que la liberté de l'école religieuse est plus nécessaire en France que partout ailleurs, puisque les catholiques français qui veulent éle-

ver leurs enfants suivant leurs principes payent deux fois l'impôt, l'impôt forcé pour l'entretien des écoles publiques et l'impôt volontaire qu'ils s'imposent pour avoir leurs écoles. Qu'ils aient au moins la liberté, surtout au moment où l'Etat étale une politique antireligieuse qui va tous les jours grandissant. (Très bien! très bien! à droite.)"

Hélas! l'injustice est bien de tous les pays. Dans certaines provinces du Canada, tout comme en France, les catholiques qui veulent élever leurs enfants suivant leurs principes payent deux fois l'impôt, l'impôt forcé pour l'entretien des écoles publiques, et l'impôt volontaire qu'ils s'imposent pour avoir leurs écoles. Mais continuons à laisser parler M. Aynard. Il déclare que Gambetta, que M. Jules Ferry lui-même seraient en ce moment avec lui et ses amis pour défendre la liberté. Il rappelle le souvenir de M. Thiers, qui en 1850, éclairé par le péril social, s'était rallié à la liberté de l'enseignement. Et il prononce ces nobles paroles:

"Si M. Thiers et d'autres à côté de lui ont changé, c'est que l'expérience leur a montré à la lueur de terribles événements que pour ceux qui veulent conserver la société il y avait certaines bases auxquelles il ne fallait pas toucher.

"Une poignée de philosophes peuvent vivre sans croyances au fond de leur cabinet, mais ce régime ne peut pas convenir à une nation. (Interruptions à l'extrême gauche.)

"A une nation il faut un idéal, et vous ne nous avez pas montré le vôtre. (Bruit à l'extrême gauche.)

"M. Thiers, l'Assemblée nationale et l'Assemblée législative ont exécuté, en donnant la liberté d'enseignement, la promesse qui était inscrite dans la Constitution de 1848.

"Il n'est pas nécessaire d'être un grand prophète pour prévoir que, si le trouble que vous jetez dans les esprits arrive à cette acuité d'où sortent les crises redoutables, le même état d'esprit se produira chez vous.

"Je ne veux pas faire de citations empruntées aux écrits de plusieurs d'entre vous pour vous montrer combien l'esprit religieux est fort et à quel point il est vain de vouloir lui faire la guerre. (Exclamations à l'extrême gauche. — Applaudissements au centre et à droite.)

"Vous riez! Soyez convaincus que les mêmes circonstances amèneraient les mêmes changements et que si nous étions gouvernés par certaines maximes et par certaines

gens le reflux ne tarderait pas à se produire.

"Dans les circonstances tragiques où comme une large vague de fond vient secouer les consciences, je me rappelle avoir lu avec une émotion profonde le livre de M. de Freycinet sur les opérations de la Défense nationale. A la dernière page, avec un grand souffle, avec une grande noblesse, il avoue son impuissance à expliquer les catastrophes accumulées, et il dit: "Le doigt de Dieu est là! Digitus Dei hic est." (Exclamations et rires à l'extrême gauche. — Applaudissements à droite et au centre.)

"Ce sont les paroles de M. de Freycinet, et il n'y a pas d'assemblée où elles soulèveraient de pareils ricanements. (Applaudissements au centre et à droite.)

"J'adjure tous les bons citoyens et j'ai confiance. Oui, je veux espérer qu'à travers nos querelles et nos disputes passagères, nous nous trouverons réunis autour d'un certain nombre de choses.

"Aujourd'hui nous avons parlé de l'école. Il est certain que tous les parents français ne veulent pas envoyer leurs enfants dans la même école; leur conscience ne le leur permet pas; mais, s'ils ne peuvent pas s'instruire ensemble, ils sauront du moins mourir ensemble sous les plis du même drapeau. (Applaudissements au centre et à droite.)

"L'unité morale est un mot, l'unité nationale est une réalité. Elle existe encore et nous ne voulons lui porter aucune atteinte. C'est pourquoi il faut qu'un jour nous nous trouvions tous réunis autour de l'idée de liberté. "La liberté et la religion ne sont pas incompatibles. La liberté c'est le respect des autres; le respect des autres c'est la charité et la charité c'est toute la religion. (Exclamations et bruit à l'extrême gauche.)

"Vous, vous ne vous réclamez que de la raison, de cette raison vague et qui n'est pas moins mystique que la foi; soit, mais vous ne vous abaisserez pas, j'espère, à la faire triompher par la force.

"Je répète que tous nous devons nous réunir autour de l'idée de liberté.

"Quant à nous, ce sera notre honneur, et nous ne déserterons jamais le principe de réconciliation nationale jusqu'à ce que nous ayons fait de la liberté le patrimoine indestructible et commun de tous, que nous l'ayons rendue la véritable reine de ce pays et que nous lui ayons fait faire la paix publique. (Vifs applaudissements au centre et à droite.)"

Quand on songe que M. Aynard n'est pas un catholique, on ne peut qu'admirer davantage ses courageuses et loyales déclarations.

Mais c'est encore M. Ribot qui a remporté la palme de ce débat. Lui non plus n'est pas un catholique. Son passé renferme plus d'une faute politique. Il a voté jadis quelques-unes des lois dirigées contre ce que Gambetta avait baptisé du nom de cléricalisme. Mais il semble que son esprit se soit libéré graduellement de bien des préjugés. Il porte un jugement plus large et plus juste sur les questions politico-religieuses. Ses horizons se sont agrandis, son intelligence de la liberté est devenue plus ample et plus dégagée des préoccupations de parti. Et, en même temps, son talent s'est affirmé avec une maîtrise de plus en plus manifeste. M. Ribot parle admirablement. Et sa compétence s'étend à tous les sujets. Questions de finances, questions de politique étrangère, questions de poli-

tique intérieure, questions de droit et d'éducation, il est prêt à les aborder toutes successivement et à les traiter avec un égal succès. Dans le débat dont nous nous occupons ici, il s'est élevé à une grande hauteur. Il est instructif d'entendre un républicain de vieille date, un homme qui n'est pas un fidèle de l'Eglise catholique, tenir un langage comme celui-ci:

"M. Combes vient nous dire: "Je chasse tout ce qui n'est pas laïque."

"Cette déclaration est grave. Et quand dans l'exposé des motifs, le ministre dit à tous ces religieux: "Je n'ai que des grâces à vous rendre, je vous remercie des services rendus, mais je n'ai plus besoin de vous", il n'oublie qu'une chose, c'est que depuis 1882 et 1886 cette séparation est faite par la loi. En 1882 et en 1886, l'Etat a mis la main sur toutes les écoles. Donc il a déjà remercié ses collaborateurs de l'aide qu'ils lui avaient donnée dans le passé.

"Le jour où on a fait cela, on a fait une révolution telle qu'aucun pays n'en a accompli; car aux Etats-Unis mêmes, la neutralité ne procède pas de la même idée: c'est la neutralité des confessions entre elles.

"La loi de 1886 est, chez nous, la pierre de touche des opinions républicaines; nous l'avons acceptée. Mais la contre-partie, c'est la liberté, c'est la garantie de l'existence de l'école confessionnelle; c'est que, si le père ne veut pas envoyer son enfant à l'école neutre, il y a à côté une école confessionnelle où il peut l'envoyer. L'Eglise a voulu garder à toutes les époques le contrôle de l'enseignement, et quand elle ne l'a pu, elle a voulu avoir du moins ses écoles à elle. Son enseignement ne se juxtapose pas à l'orthographe, à la grammaire: il doit pénétrer tout l'enseignement, et c'est dans une atmosphère religieuse que doit vivre l'enfant qu'elle instruit.

"Avez-vous donc le droit de dire aux catholiques qui préféreront cet enseignement: "Votre conception est surannée et fausse; nous voulons que vos enfants entrent dans nos écoles publiques?"

"Voix à gauche. — Oui!

"M. Ribot. — Pourquoi, dans aucun pays, n'a-t-on fait ce que vous demandez? Réfléchissez: vous ne pouvez le faire. Nous avons solennellement promis, en 1886, de respecter cette liberté des catholiques. C'est violer le droit qu'empêcher les congréganistes d'enseigner, disait M. Goblet au Sénat. J'honore par ce souvenir cet homme honnête et libéral. (Vifs applaudissements.)"

En terminant son magnifique discours, M. Ribot a adressé un éloquent appel aux républicains modérés qui, par faiblesse, soutiennent le ministère. Voici sa péroraison:

"Nous n'avons pas voté la loi de 1901, nous ne sommes pas responsables de son exécution. Nous ne serons donc pas les vaincus. (Très bien! très bien! au centre.)

"Mais il y aura des vaincus. Ce sera d'abord la loi de 1901, dont il ne restera presque rien après votre vote, surtout après les déclarations de M. le rapporteur, qui nous a laissé entendre qu'on pourra faire appel à l'arbitraire mieux éclairé de M. le président du conseil. (Rires.)

"Il y aura un autre vaincu, ce sera l'homme qui a été l'inspirateur de cette loi (Très bien! très bien! au centre. — Interruptions à gauche) et qui s'est fait l'illusion qu'elle pourrait être exécutée dans un esprit d'apaisement, de justice et de liberté. J'ignore quelles réflexions lui inspireront ces débats, mais vous laissez sa parole en souffrance.

"A ceux qui sont à la droite de la majorité républicaine je dis qu'eux aussi seront des vaincus; ils auront été battus par eux-mêmes, ils auront consommé leur propre défaite. "Ils sont à l'heure présente encore hésitants et troublés, et en même temps on les incite à suivre la masse...

"S'ils cèdent, ils verront quelle sera la suite de cette

politique.

"En réalité, ce n'est pas M. le président du conseil qui pose la question de confiance en ce moment: c'est la partie la plus violente de la majorité. (Très bien! très bien! au centre. — Interruptions à l'extrême gauche.)

"Oui, c'est la partie la plus violente de la majorité qui la pose; M. le président du conseil s'incline; c'est à la par-

tie modérée de la majorité de réfléchir.

"Quant à nous, notre attitude sera bien simple; nous n'avons pas voté la loi de 1901, mais nous sommes prêts à vous aider à l'exécuter. (Interruptions à l'exrême gauche.)

"Vous vous récriez. Vous n'avez donc pas la notion du

devoir parlementaire?

"Nous pourrons vous dire que nous avons fait notre devoir jusqu'à la limite de nos forces et que nous avons défendu avec la plus grande énergie, non pas la cause de telle ou telle congrégation ou de l'Eglise, mais la cause de la justice et de la véritable politique républicaine. (Vifs applaudissements au centre et à droite.)"

Le journal où nous prenons ces citations ajoute que, lorsque l'éloquent orateur est descendu de la tribune, presque toute la Chambre l'a salué d'applaudissements prolongés; ses adversaires même n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à son beau talent.

Malgré tous ces efforts, la Chambre, dans sa séance du 18 mars, a rejeté en bloc les demandes d'autorisation des congrégations enseignantes, par un vote de 300 contre 257. Puis, le 24 mars, après un débat beaucoup plus court, elle a repoussé les demandes d'autorisation des congrégations prédicantes, par 304 voix contre 246. Enfin, le 26 mars, elle a décrété l'ostracisme des moines de la Grande-Char-

treuse, en dépit des protestations chaleureuses du député républicain de Grenoble, M. Pichat. Cette fois la majorité a été de 100 voix, 322 contre 222.

Ainsi donc le parlement français a délibérément consommé la destruction de quelques-unes des forces vives de la France. Il a banni des associations qui dans une large mesure, constituent l'élite intellectuelle et morale de la patrie.

"Encore quelques semaines, s'écrie la Vérité française, et le territoire de la République sera libéré de la guimpe et du froc. La France catholique aura perdu, presque sans coup férir, ses plus glorieux enfants. Eux seuls, les proscrits, ne perdront rien. Les yeux baignés de larmes, le cœur déchiré sans doute, mais calmes et confiants, les religieux iront semer au dehors leurs œuvres, leurs aumônes et leur apostolat. Parés de l'auréole de la persécution, ils vivront en pays plus hospitaliers, tout aussi forts, tout aussi charitables, tous aussi influents, tout aussi utiles à l'Eglise que sur cette terre française que notre ingrâtitude et notre veulerie les force de quitter."

D'autre part, le conflit au sujet des nominations épiscopales est toujours à l'état aigu. Il y a eu sur cette question un débat à la tribune de la chambre haute. M. Combes s'est enfoncé encore d'un cran dans l'odieux, si c'est possible. Il a affiché la prétention de faire des évêques sans entente avec le Pape. Il a faussé l'histoire pour les besoins de sa thèse. Et il a clos sa longue et insolente diatribe contre Rome par cette impudente menace:

"J'ai dit que j'étais partisan du maintien du Concordat, mais avant de descendre de cette tribune, je tiens à dire que le maintien du Concordat ne m'apparaît comme possible que s'il est également voulu par les deux parties dont il détermine et précise les rapports. "Or, messieurs, à la manière dont le clergé catholique se comporte à l'égard de l'Etat, les rapports entre eux ne sont pas ce que le Concordat les a faits. Au lieu de se renfermer exclusivement dans le domaine religieux, qui est le seul que le Concordat lui ait accordé, il se livre à tout propos et hors de propos à des incursions dans le domaine politique, morigénant la Chambre des députés dans ses lettres épiscopales et ses mandements, tonnant en chaire contre le gouvernement, prenant fait et cause pour les candidats hostiles au gouvernement, exaspérant par son attitude tous les républicains... (Protestations à droite. — Applaudissements à gauche), et condamnant au silence les hommes d'opinion modérée qui seraient disposés à plaider sa cause.

"M. l'amiral de Cuverville. — Ce sont des accusations sans fondements.

"M. le président du conseil. — Il est temps que ces incursions vagabondes cessent de se produire. Le maintien du Concordat est à ce prix, bien aveugle qui ne le voit pas. (Double salve d'applaudissements à gauche et sur divers bancs au centre.)"

M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, a répondu surle-champ au premier ministre. Il a démontré que, depuis un siècle, la formule nobis nominavit s'est retrouvée dans presque toutes les bulles épiscopales, et que tous les régimes, depuis Napoléon Ier jusqu'à la troisième République inclusivement l'ont accepté. Et, quant à l'entente préalable, il a fait voir combien elle est inévitable et nécessaire, pour que le Concordat soit respecté dans son esprit aussi bien que dans sa lettre.

"L'esprit du Concordat, s'est-il écrié, est que chaque autorité qui intervient doit être jugée dans sa sphère propre. "Le gouvernement est juge au point de vue politique du choix des candidats, mais lorsqu'il s'agit du point de vue religieux, vous m'accorderez bien qu'il est naturel d'en laisser l'appréciation à l'autorité ecclésiastique. (Très bien! très bien! à droite.)

"Tel est l'esprit du Concordat, et vous avez là une admirable lecon de choses.

"Voyez jusqu'où nous allons en arriver avec votre doctrine! Quel sera le juge et juge souverain dans la question de savoir si tel ecclésiastique est véritablement un bon prêtre, si sa doctrine est irréprochable, s'il est impeccable dans la direction des âmes? Vous, monsieur le président du conseil! (Très bien! très bien! à droite.)

"Je ne voudrais pas vous blesser, mais vous ne pouvez être étonné que les catholiques aient quelque défiance à votre égard, et vous leur pardonnerez. (Sourires.)

"Vous fondez cette prétention de supprimer l'entente préalable sur une prétention gallicane. Les gallicans prétendaient nommer seuls leurs évêques.

"C'étaient des hommes qui avaient nos croyances, qui n'admettaient pas l'infaillibilité du Pape — ils en avaient le droit à cette époque — mais reconnaissaient l'infaillibilité de l'Eglise, du concile général, et l'autorité du Pape. Mais rappelez-vous la conversation de l'abbé Emery avec Napoléon Ier au sujet des quatre articles de la déclaration de 1682.

"Et alors je puis vous dire: Si nous étions en présence de ces gallicans, ils pourraient nous dire:

"Ayez confiance en nous, nous croyons comme vous, "nous croyons à l'autorité du Pape, vous pouvez fermer "les yeux sur notre choix."

"Mais vous, Monsieur le président du conseil qui êtes l'adversaire des catholiques, comment pouvez-vous prétendre être seul juge des aptitudes d'un prêtre? (Très bien! très bien! à droite.)"

Dans sa péroraison, l'éloquent orateur a répondu fièrement à la menace de M. Combes:

"Si je n'écoutais que les intérêts de mon parti, je voterais la dénonciation du Concordat, car je sais que la guerre religieuse aurait un effet politique désastreux pour la République.

"Mais je mets au-dessus de mon parti, l'intérêt supérieur du pays, dans lequel je ne veux pas allumer la guerre religieuse, cause de division et de faiblesse.

"Par conséquent, si vous votez la dénonciation du Concordat, nous vous en laissons toute la responsabilité. La guerre religieuse qui suivra cette dénonciation, nous ne voulons pas la déclarer nous-mêmes, mais si vous nous la déclarez, nous n'en avons pas peur. (Très bien! à droite.)

"Les personnes pourront en souffrir, pas la cause.

"Etant donné ce que vous voulez faire, ce que vous avez commencé à faire, le clergé français préférera à une servitude payée la pauvreté qui maintient le cœur fier et la tête haute. (Vifs applaudissements à droite.)

Le compte rendu de la séance dit que "l'orateur, en regagnant sa place, reçoit les félicitations de ses amis." Oui, mais le Sénat vote, et approuve les déclarations de M. Combes par 186 voix contre 47.

Tout cela est profondément triste. Il ne manquerait plus que la résurrection de l'affaire Dreyfus pour compléter le charme de la situation. Ce ne sera pas la faute de M. Jaurès si ce complément fait défaut. Le tribun socialiste a provoqué une scène parlementaire des plus orageuses en accusant M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre, d'avoir caché à ses collègues d'alors une lettre par laquelle le général de Pellieux dénonçait l'existence de pièces fausses dans l'affaire Dreyfus. L'incident a soulevé un débat, ou plutôt une mêlée formidable; mais il ne

semble pas que M. Jaurès ait atteint son but qui était la reprise du fameux procès. La France en a eu assez!

* * *

M. Ernest Legouvé, le célèbre écrivain et orateur dramatique, doyen de l'Académie française, est mort à Paris le 14 mars dernier.

Né en 1807, il était entré depuis le 15 février dans sa quatre-vingt-dix-septième année. Nous empruntons à un journal français les notes biographiques suivantes. A l'âge de vingt ans, M. Legouvé débutait par une pièce de vers sur la "Découverte de l'imprimerie", qui obtenait le prix du concours de l'Académie française; des pièces de vers, des poèmes, des romans suivirent cette première publication. En 1847, il faisait au Collège de France un cours gratuit sur l'" Histoire morale des femmes," qui fut bien accueilli. Divers succès au théâtre lui ouvrirent en 1855 les portes de l'Académie française; parmi ces pièces, souvent faites en collaboration, nous citerons: "Adrienne Lecouvreur", "Bataille de dames", les "Contes de la reine de Navarre", etc., dont certaines sont restées au répertoire. Si nous voulions énumérer tous les ouvrages de M. Legouvé, qui fut un polygraphe, cela nous entraînerait bien loin, et nous nous bornerons à citer encore ses travaux de lecture — il lisait admirablement — et ses "Soixante ans de souvenirs". M. Legouvé a été, avec le titre d'inspecteur général de l'instruction publique, chargé de la direction des études à l'Ecole normale des jeunes filles de Sèvres.

"Il y a quelques jours, on célébrait encore la verte vieillesse de M. Legouvé, mais l'âge était là. Ce lettré a eu, du reste, une heureuse carrière.

"M. Legouvé est mort chrétiennement. Ses obsèques ont eu lieu à Notre-Dame des Victoires."

* * *

A Ottawa, la session fédérale est en pleine activité. Le bill relatif à la représentation a été soumis au parlement. Il en résulte qu'Ontario perd six députés; la Nouvelle-Ecosse, deux; le Nouveau-Brunswick, un; l'île du Prince-Edouard, un; et que la Colombie en gagne un; le Manitoba, trois; les Territoires du Nord-Ouest, six; le Yukon, un.

On sait que d'après la constitution c'est la province de Québec qui sert de base à la représentation. Le nombre des députés de cette province est fixé à 65, et il est invariable. Après chaque recensement, on divise le chiffre de la population de Québec par le chiffre de ses députés, c'est-à-dire par 65. Et le résultat établit l'unité de représentation pour toute la Puissance. La population de notre province étant de 1,648,898, d'après le recensement de 1901, nous avons donc un député par chaque 25,367 âmes. Le chiffre 25,367 devient par conséquent l'unité de représentation pour toutes les autres provinces. Examinez maintenant le tableau suivant de la population du Canada, telle qu'établie en 1901:

	1891	1901
Puissance du Canada4	,833,239	5,371,315
Ile du Prince-Edouard	109,078	103,259
Nouvelle-Ecosse	450,396	459,574
Nouveau-Brunswick	321,265	431,120
Province d'Ontario	,114,321	2,182,947
Manitoba	152,506	255,211
Colombie Anglaise	98,173	178,657
Territoires du Nord-Ouest	66,799	158,540
Province de Québec1		1,648,898

En divisant le chiffre de la population de chaque province par le chiffre 25,367, on trouve qu'Ontario a droit à 86 députés, au lieu de 92; la Nouvelle-Ecosse à 18, au lieu de 20; le Nouveau-Brunswick à 13, au lieu de 14; l'île du Prince-Edouard à 4 au lieu de 5; le Manitoba à 10, au lieu

de 7; la Colombie anglaise à 7, au lieu de 6; les Territoires du Nord-Ouest à 10, au lieu de 4. Le nombre total de députés sera de 214, y compris le député du Yukon.

Le Nouveau-Brunswick a soulevé une question. clause 51 de l'Acte de la Confédération dit: "Lors de chaque nouvelle répartition, nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province, n'ait décru dans la proportion d'un vingtième ou plus." Les officiers en loi du Nouveau-Brunswick ont soutenu que le mot Canada dans cette clause ne doit s'entendre que des quatre provinces originairement parties au pacte fédéral. Si cette interprétation était admise, il n'y aurait pas lieu de diminuer le nombre des représentants pour le Nouveau-Brunswick, pas plus que pour Ontario et la Nouvelle-Ecosse. Mais l'interprétation du ministre de la justice semble être contraire à cette prétention. D'après lui le mot Canada doit s'entendre de toutes les provinces; les Territoires seuls sont exclus, pour les fins de cette amputation proportionnelle. Le gouvernement a cependant consenti à ce que la question fût soumise à la Cour Suprême. Les détails du remaniement, quant aux limites des comtés, sont confiés à un comité de cinq membres, dont trois ministériels et trois oppositionnistes.

Le ministre des finances a fait son exposé budgétaire. Pour la dernière année fiscale, il a annoncé que les dépenses ont été de \$50,759,392, et les recettes de \$58,050,790, ce qui fait un surplus de \$7,291,398. Pour l'année courante il estime que le revenu sera de \$65,000,000, et la dépense de \$51,650,000. Le surplus serait donc de \$13,350,000. Ce calcul ne comprend pas les dépenses extraordinaires, qui porteront probablement les dépenses totales à plus de \$60,000,000.

Les changements au tarif sont peu importants. Le gouvernement demande l'autorisation d'imposer, suivant sa discrétion, un droit de sept piastres par tonne sur les rails d'acier importés.

A Toronto, l'enquête au sujet de l'affaire Gamey se poursuit actuellement devant une commission composée des juges Boyd et Falconbridge. La législature a été ajournée

pour trois semaines.

A Québec, la session s'achève. Elle-n'a été signalée par aucune mesure importante. Le gouvernement a retiré son projet de loi relatif à l'expropriation.

Thomas Chapais.

Québec, 20 avril 1903.

